



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 170 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 1^{er} octobre 2018

Président

L'honorable Wayne Easter

Comité permanent des finances

Le lundi 1^{er} octobre 2018

• (0850)

[Traduction]

Le président (L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue, tout le monde.

À l'intention des témoins du groupe de 9 heures, à la plupart des endroits situés à l'extérieur d'Ottawa, nous tenons une tribune libre, qui donne la possibilité aux gens de prendre la parole pour faire une déclaration de une minute sur leur question du jour. Une minute, ce n'est pas beaucoup, mais la déclaration est inscrite dans le compte rendu et prise en compte par le Comité dans le cadre des consultations prébudgétaires. Les députés ne posent pas de questions sur ces sujets.

Comme il n'y a que trois personnes qui participeront à la tribune libre, je vais rapidement faire le tour de la salle afin que les députés puissent se présenter et préciser d'où ils viennent, de sorte que les témoins sachent que nous représentons essentiellement l'ensemble du pays, de Vancouver à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je pense que presque tout le monde ici présent me connaît, de toute manière. Je suis Wayne Easter, de la circonscription de Malpeque.

Peter Fragiskatos, allez-y.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Bonjour, tout le monde.

Je suis Peter Fragiskatos, de London, en Ontario. J'ai déjà eu la chance de rencontrer certains d'entre vous, mais je remercie infiniment ceux que je n'ai pas rencontrés de leur présence. J'ai très hâte d'entendre vos exposés.

Le président: Francesco, allez-y.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Bonjour, tout le monde.

Nous souhaitons habituellement la bienvenue à nos intervenants, mais c'est l'inverse ce matin. Merci de nous accueillir. Je suis heureux d'être là.

Je suis le député de Vaughan—Woodbridge, circonscription située juste au-dessus de la ville de Toronto. J'ai hâte d'entendre vos mémoires.

Le président: Greg, allez-y.

[Français]

M. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Bonjour, je m'appelle Greg Fergus.

Je suis le député de Hull—Aylmer, une circonscription du Québec, à côté d'Ottawa. C'est là, la semaine dernière, qu'il y a eu un tornade.

Cela fait deux ans, presque trois ans, que je suis membre du Comité permanent des finances. Cela fait plusieurs fois que je visite l'Île-du-Prince-Édouard, que j'adore. Je suis heureux d'être ici.

[Traduction]

J'ai hâte d'entendre ce que vous avez à dire.

Le président: Merci.

Pat, allez-y.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Je suis Pat Kelly, de Calgary Rocky Ridge.

Le président: Leona, allez-y.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Je m'appelle Leona Alleslev. Je viens d'une circonscription située au nord de Toronto, à côté de celle de Francesco, c'est-à-dire Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill.

Le président: Peter, allez-y.

[Français]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Bonjour, je suis vraiment heureux d'être ici.

[Traduction]

Je m'appelle Peter Julian, et je représente la circonscription de New Westminster—Burnaby, située sur la côte Ouest du pays. Actuellement, il est 4 h 30 du matin chez moi. Je suis arrivé la nuit dernière, et j'ai pu me promener dans le centre-ville de Charlottetown et admirer la belle architecture. C'est une région splendide du pays, alors je suis heureux d'être là.

Le président: Merci à tous, et bienvenue.

Nous allons commencer la tribune libre par Karen Clare. Karen, la parole est à vous.

Mme Karen Clare (bénévole, PEI Home and School Federation): Monsieur Easter, mesdames et messieurs, je vous remercie de m'accueillir.

Je me présente au nom de la Home and School Federation de l'Île-du-Prince-Édouard, qui compte parmi les plus de 40 membres de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, dont les travaux sont coordonnés par le Réseau pour une alimentation durable.

Environ 20 % des élèves du Canada reçoivent un repas ou une collation à l'école. Nous offrons une variété de programmes alimentaires en milieu scolaire partout au pays, y compris ici, à l'Île-du-Prince-Édouard. Les données probantes montrent qu'un programme universel de saine alimentation offert dans les écoles ferait augmenter la consommation d'aliments sains chez les jeunes, réduirait le risque de maladie chronique, améliorerait la santé mentale et les résultats scolaires et ferait augmenter les taux de diplomation.

En outre, un programme national d'alimentation offert dans les écoles pourrait entraîner la création d'emplois et faire croître les économies nationales grâce à des investissements dans les entreprises agricoles et alimentaires locales.

Aujourd'hui, nous demandons à votre gouvernement d'investir 360 millions de dollars de son prochain budget afin de travailler en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, des groupes communautaires, les parents et d'autres intervenants clés en finançant un programme de partage des coûts d'une valeur estimative de 1,8 milliard de dollars.

Votre soutien apportera un changement positif dans la vie de nos écoliers.

Merci.

• (0855)

Le président: Je vous remercie, Karen.

Shirley Pierce, allez-y.

Mme Shirley Pierce (agent des services d'assistance judiciaire, Île du Prince-Édouard, Association nationale des retraités fédéraux): Bonjour.

Je suis heureuse de me présenter en cette Journée nationale des aînés. Je représente l'Association nationale des retraités fédéraux. Elle compte environ 180 000 membres, qui sont des retraités de la fonction publique, des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que des juges fédéraux à la retraite. Notre association milite en faveur de l'amélioration de la sécurité financière, de la santé et du bien-être de ses membres et de tous les Canadiens depuis plus de 50 ans. J'ai des recommandations à formuler.

La première, c'est que le gouvernement fédéral, en collaboration avec nos provinces et nos territoires, dirige la mise en œuvre d'une stratégie nationale complète pour les aînés qui tiendra compte des déterminants sociaux de la santé, notamment l'accès à un logement abordable et approprié, la sécurité du revenu de retraite et l'offre de services sociaux fiables et durables. Cette stratégie doit comprendre la prise de mesures pour l'amélioration des foyers et des soins communautaires axés sur les aînés, l'élaboration et la promotion de principes communautaires adaptés aux aînés, l'augmentation du soutien offert aux personnes soignantes et la lutte contre l'isolement et l'âgisme.

La deuxième, c'est que le gouvernement aide les Canadiens à obtenir une meilleure sécurité de la retraite, qu'il tienne les promesses qu'il a faites aux retraités lorsque les régimes de pension sont modifiés et qu'il continue d'améliorer le RPC et la SV. Le retrait immédiat du projet de loi C-27 serait une première étape adéquate vers l'atteinte de ce but.

La troisième, c'est que le gouvernement fédéral respecte l'engagement qu'il a pris dans le budget de 2018 concernant la tenue de consultations sur la sécurité de la retraite. Afin de s'assurer que nos régimes d'épargne-retraite actuels sont efficaces et que les besoins des Canadiens en matière de sécurité de la retraite sont

satisfaits, il faudra tenir, d'ici le printemps 2019, des consultations publiques transparentes auprès de retraités et d'organisations de pensionnés, d'anciens combattants, d'universitaires, d'experts en matière de politiques, de dirigeants syndicaux et d'entreprises et d'autres parties intéressées afin que l'on puisse tracer la voie qui mène à la sécurité de la retraite au Canada.

Enfin, il faut que le gouvernement s'assure, que les retraités et les employés sont rémunérés adéquatement, et qu'il injecte des fonds adéquats et continue de travailler avec ses partenaires des syndicats et des associations de retraités afin de régler les problèmes liés au système de paie Phénix.

Merci.

Le président: Merci, Shirley.

La prochaine intervenante est Deb Calviello.

[Français]

Mme Deborah Calviello (à titre personnel): Bonjour.

[Traduction]

Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui. Je comparais à titre de nouvelle directrice générale de la CBDC de Summerside. La CBDC fait partie du programme national de développement des collectivités, et je suis là pour vous sensibiliser quant à notre besoin d'obtenir davantage de ressources pour que nous puissions mieux servir les entreprises des milieux ruraux du Canada.

Le pays compte 267 ODC actives. Chaque année, ces organisations demandent 13,35 millions de dollars de financement aux fins du développement économique des collectivités, pour un total de 66,75 millions de dollars sur cinq ans. Nous estimons que ces fonds devraient être répartis par région, de la façon suivante: 4,5 millions de dollars pour l'Ouest du Canada; 3 millions de dollars pour l'Ontario; 3,35 millions de dollars pour le Québec; 2 millions de dollars pour le Canada atlantique; et 400 000 \$ pour le Nord.

Le financement que nous obtenons a des répercussions considérables sur les entreprises en milieu rural du Canada. Nous avons connu de nombreux succès. Twin Shores, qui a utilisé notre argent et nos services pour élargir son offre d'hébergement; Myers Welding, à Tignish; et les gens de Community Inclusions, qui financent des mesures sociales visant à soutenir les personnes ayant des difficultés intellectuelles, en sont des exemples.

Ces fonds et ressources entraînent une augmentation au chapitre des revenus et des possibilités d'emploi, et c'est tout simplement profitable. Nous élargissons l'assiette fiscale, et nous donnons des emplois aux gens et les encourageons à faire des choses qu'ils n'auraient peut-être jamais pensé faire.

Merci infiniment de votre temps.

• (0900)

Le président: Je vous remercie, Deb.

Nous allons maintenant passer à notre séance officielle. Si les gens peuvent s'en tenir à une période d'à peu près cinq minutes, il nous restera plus de temps pour les questions.

Simplement pour que vous le sachiez, il arrive parfois que l'on nous demande, après, pourquoi les gens consultent leurs tablettes pendant que nous tenons les séances. Tous les mémoires — les 524, pour être exact — sont stockés sur les tablettes. Les députés retourneront consulter les mémoires originaux.

Tout d'abord, nous accueillons Mike Durant, à titre personnel.

Bienvenue, Mike.

M. Mike Durant (à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs. Salutations aux témoins.

Je m'appelle Mike Durant. Je suis là afin de souligner l'efficacité du modèle de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique quant au fait d'appuyer la croissance économique et d'assurer la compétitivité du Canada. Je participe à des activités de restauration de bassins hydrographiques depuis de nombreuses années, à plusieurs titres. Je siège actuellement au comité consultatif provincial de la FCSA. Je suis le président de la Central Queens Wildlife Federation, où nous travaillons sur deux rivières de l'Île-du-Prince-Édouard. J'assume également la présidence de la Watershed Alliance de l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit d'un groupe de coordination qui sert et soutient les 24 groupes responsables des bassins hydrographiques de l'Île-du-Prince-Édouard.

La FCSA a été établie en 2007 et s'est vu accorder au départ une subvention conditionnelle de 30 millions de dollars. Cette subvention a été placée dans un fonds en fiducie, dont les produits servent à financer des projets réalisés dans cinq provinces. Le fonds en fiducie de la FCSA fournit actuellement environ 1 million de dollars de financement annuel et, comme je l'ai dit, cette somme est investie dans cinq provinces distinctes — les quatre provinces du Canada atlantique et le Québec. En moyenne, l'Île-du-Prince-Édouard touche environ 100 000 \$ pour des propositions de projet.

La FCSA contribue directement à la croissance économique de plusieurs façons. Elle crée des emplois dans le cadre de son programme de financement, surtout dans les régions rurales. Elle encourage également la participation volontaire. Un grand nombre de nos divers groupes comptent beaucoup de bénévoles au sein de leur personnel. Ils font toute la différence dans ces collectivités locales. Du point de vue de l'écotourisme, selon l'évaluation de la fondation, la pêche récréative du saumon de l'Atlantique apporte environ 255 millions de dollars par année à l'économie. Les projets de la FCSA améliorent directement l'habitat du saumon et permettent de s'assurer que la valeur de cette pêche continuera de s'accroître. Les projets financés par la fondation s'appuient sur d'autres sources à un ratio de quatre pour un. Cette situation stimule la croissance économique et permet à des groupes d'entreprendre des projets qu'ils auraient été incapables de mener à bien par eux-mêmes.

Le modèle de gouvernance de la FCSA permet à chaque province, par l'intermédiaire de ses comités consultatifs, de se concentrer sur les priorités locales, et c'est quelque chose de très important. C'est efficace et efficient. Le processus de subvention est très opportun. Il est rapide. L'argent qui est versé aux groupes est habituellement accessible très tôt dans l'année. C'est vraiment d'une importance cruciale. Pour la plupart des équipes, la saison sur le terrain s'étend environ du mois d'avril au mois de septembre. Lorsque l'argent est versé aux groupes durant la période de mars-avril, c'est formidable. Parfois, dans le cas des programmes fédéraux, j'ai vu les sommes être versées aux groupes deux jours avant la fin de l'exercice. C'est très dommageable. Il est difficile de travailler dans une telle situation.

En outre, la fondation renforce les capacités de groupes locaux. Elle encourage et appuie la collaboration entre les groupes communautaires, les ONG, les organisations autochtones et les institutions de recherche, ce qui renforce encore davantage la capacité d'échanger des pratiques exemplaires. Il s'agit d'un investissement pleinement durable et permanent qui est accessible. Ce sont les produits du fonds en fiducie qui sont utilisés, alors ce fonds est maintenu à perpétuité.

Encore une fois, la différence entre le modèle de la FCSA et celui d'un programme gouvernemental semblable, disons, au Fonds pour la restauration côtière, qui est un programme d'une durée de cinq ans seulement, tient au fait que le modèle de la fondation est permanent, de sorte que l'argent est accessible.

En ce qui concerne ma recommandation, je voudrais que le gouvernement envisage un investissement de l'ordre de 50 millions de dollars dans le Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique. Cet investissement permettrait à la FCSA de plus ou moins doubler sa capacité de financer des projets.

En résumé, je voudrais souligner que la FCSA contribue directement à la croissance économique et qu'elle assure la compétitivité du Canada. Elle le fait grâce à son modèle d'affaires permanent et durable; à sa gestion efficace et efficiente du programme; à son soutien direct visant à préserver et à soutenir l'habitat du saumon de l'Atlantique, ce qui accroît la valeur de l'écotourisme et de la pêche récréative du saumon; et au service de soutien qu'elle offre à des groupes communautaires locaux pour leur permettre de renforcer leurs capacités et d'accroître la mobilisation communautaire.

•(0905)

Je vous remercie, monsieur le président.

Voilà qui conclut ma déclaration.

Le président: Merci, Mike.

Notre prochain témoin est Blair Corkum, de Blair Corkum Financial Planning Inc.

Bienvenue, Blair.

M. Blair Corkum (président, Blair Corkum Financial Planning Inc.): Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs, de me donner cette possibilité.

Je ne suis manifestement pas d'une grande organisation, alors je vais vous fournir un peu de contexte. Je suis CPA — comptable agréé — indépendant, et j'ai 40 ans d'expérience dans le domaine de l'impôt des particuliers et des petites entreprises. Je suis également planificateur financier enregistré et spécialiste financier agréé en matière de divorce et je cumule 20 années d'expérience de travail auprès de couples séparés.

J'ai deux recommandations à adresser au Comité.

Même si elle n'est pas liée au thème du budget, l'équité est un principe important de toute économie. Je recommande notamment que l'on corrige les dispositions législatives portant sur le crédit d'impôt relativement au montant pour un enfant en garde partagée. Je demande également que les Canadiens qui cotisent au Régime de pensions du Canada se voient garantir au moins un remboursement de leurs primes, s'ils meurent trop jeunes pour toucher une pension raisonnable.

Concernant la première question, la Loi de l'impôt sur le revenu prévoit un crédit d'impôt appelé le montant pour une personne à charge admissible, destiné aux parents célibataires qui subviennent aux besoins d'un enfant. Il y a des années, on l'appelait l'équivalent de l'exemption de marié. Lorsqu'un parent célibataire est le seul à avoir la garde d'un enfant, il peut économiser environ 2 500 \$ d'impôt, si on utilise les taux de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le paragraphe 118(5.1) de la Loi de l'impôt sur le revenu énonce que les couples qui ont la garde partagée des mêmes enfants à parts plus ou moins égales peuvent également réclamer ce crédit. Toutefois, afin d'être admissible dans un tel cas, chaque membre du couple doit avoir l'obligation juridique de verser une pension alimentaire à l'autre. Dans une situation de garde partagée, la pension alimentaire doit être calculée pour chaque parent en fonction de son revenu personnel, ce qui signifie que le parent touchant le revenu le plus élevé paiera plus que l'autre parent. Des sommes nettes sont versées au parent touchant le revenu le moins élevé.

Selon la loi régissant actuellement l'impôt, si les deux parents ont l'obligation juridique de faire un chèque à l'autre, chacun peut réclamer le crédit pour l'un des enfants dont il a la garde partagée. Dans cette situation hypothétique, ils obtiennent un total combiné d'environ 5 000 \$ en avantages fiscaux, tout comme s'ils étaient les seuls à avoir la garde d'un enfant chacun. Toutefois, si, au lieu de rédiger deux chèques, ils s'entendent pour que, à des fins de commodité, le parent touchant le revenu le plus élevé ne verse qu'une somme compensatoire à l'autre parent, seul le parent qui reçoit la somme peut réclamer le crédit. L'autre parent ne peut rien réclamer. Le résultat net de la pension alimentaire est le même, mais une tranche de 2 500 \$ des économies d'impôt est perdue.

Deux familles pourraient se trouver dans une situation identique, mais la première économise 2 500 \$ de plus que l'autre uniquement parce que son entente de séparation exige que deux chèques soient rédigés au lieu d'un. N'est-ce pas injuste, et peut-être même ridicule?

Vous pourriez vous demander pourquoi les parents ne se contentent pas d'accepter de rédiger un chèque à l'ordre de l'autre parent pour éviter ce problème. La réponse est exposée en détail dans mon mémoire, mais elle est principalement liée à des problèmes d'application de la loi lorsque le chèque d'un des parents est sans provision.

Lorsqu'il y a plus d'un enfant, chaque parent ayant la garde partagée des enfants devrait pouvoir réclamer le montant pour une personne à charge admissible, sans égard à la façon dont le paiement est effectué. Lorsqu'il n'y a qu'un enfant, il serait tout à fait logique que l'on modifie la disposition législative de manière à permettre le partage de cet unique crédit, exactement comme on doit partager l'Allocation canadienne pour enfants. Les enfants devraient être la priorité, et cette disposition législative devrait être corrigée.

Mon autre recommandation porte sur le Régime de pensions du Canada et sur une caractéristique peu connue. Si une personne meurt avant d'avoir touché sa pension et que le conjoint survivant touche déjà ses propres prestations de retraite, c'est-à-dire le montant maximal, il n'a pas droit à une prestation de survivant.

Les cotisations versées par un employé ayant travaillé pendant 40 ans, en dollars d'aujourd'hui, s'élèveraient à environ 100 000 \$ et lui permettraient de toucher la pension maximale. C'est le double dans le cas des propriétaires d'entreprise. Est-il raisonnable que les Canadiens investissent dans un régime de pensions, s'ils savent que leur succession ou leur famille ne toucheront rien s'ils meurent tôt? C'est ce qui arrivera aux personnes qui n'ont pas de conjoint vivant ou dont le conjoint survivant touche déjà une pleine pension du RPC. Nous devrions avoir droit à au moins un remboursement des cotisations, plus les intérêts, selon les mêmes modalités que le régime de pensions de la fonction publique et que tous les autres régimes de pensions que j'ai vus.

Merci de votre temps et de votre attention.

• (0910)

Le président: Merci, Blair.

Nous allons passer à Mike Schut et Tyson Kelly, vice-présidents de Bulk Carriers PEI Limited.

Mike, allez-y.

M. Mike Schut (vice-président, Administration et ressources humaines, Bulk Carriers PEI Limited): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de nous donner la possibilité de comparaître devant vous aujourd'hui. Comme vous l'avez mentionné, je m'appelle Mike Schut. Je suis le vice-président de l'administration et des ressources humaines à Bulk Carriers. Tyson Kelly, vice-président des opérations et directeur général, m'accompagne.

Bulk Carriers est une entreprise familiale située juste à l'extérieur de Charlottetown, à Clyde River, Île-du-Prince-Édouard. Elle a été fondée en 1973 et est devenue la plus grande entreprise insulaire de transport en zone longue.

Dans cette industrie, nous sommes au beau milieu d'une crise, et des mesures doivent être prises maintenant. En 2013, un rapport financé par l'Alliance canadienne du camionnage indiquait que, d'ici l'an 2020, l'écart entre l'offre et la demande de camionneurs atteindrait les 33 000. J'ai récemment entendu quelqu'un de l'Association du camionnage des provinces de l'Atlantique affirmer que l'écart pourrait en fait se rapprocher davantage des 40 000. Mesdames et messieurs, il ne reste que deux ans avant que cette prévision ne se réalise, et ce n'est qu'un début.

Chez Bulk Carriers, nous sommes passés de 8 camions et 12 employés, en l'an 2000, à 98 camions et 142 employés en 2018. Le camionnage fait rouler l'économie canadienne. Sans camions de transport pour déplacer les produits, l'économie serait paralysée.

En 2012, les statistiques ont montré que 90 % des produits de consommation et des denrées alimentaires étaient expédiés par camion dans l'ensemble du Canada. L'industrie du camionnage générerait plus de 67 milliards de dollars de recettes. En 2018, Bulk Carriers prévoit des ventes annuelles dépassant 30 millions de dollars, et les paies que verse l'entreprise devraient dépasser les 9 millions de dollars. Depuis le dernier trimestre de 2017, nous avons augmenté le régime de solde et d'indemnité de nos camionneurs deux fois. Nous le faisons dans le but de lutter contre nos taux de roulement annualisés des camionneurs, qui s'élèvent à 59 %, et de nous efforcer de mettre sur la route les 17 camions qui sont actuellement vides dans notre cour, car il n'y a personne pour les conduire.

Depuis 2004, Bulk Carriers est un utilisateur du Programme des travailleurs étrangers temporaires. De fait, le deuxième chauffeur que nous avons fait venir dans le cadre de ce programme travaille encore pour nous aujourd'hui et vient tout juste de terminer sa treizième année de service au sein de l'entreprise. Aujourd'hui, notre équipe de chauffeurs se compose de 46 % de travailleurs étrangers temporaires. Ce programme s'est révélé absolument nécessaire pour que nous puissions composer avec la pénurie de chauffeurs.

J'ai mentionné plus tôt le fait qu'actuellement, 17 de nos camions, ou 17 % de notre parc, sont vides. Cette situation a un énorme coût. Si ces camions pouvaient être conduits, le revenu que nous pourrions avoir cumulé depuis le début de l'exercice 2018 passerait à environ 35 millions de dollars, moyennant des coûts salariaux de 10 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de 2018, le fait que 17 de nos camions étaient vides nous a coûté environ 550 000 \$. S'ils avaient été sur la route, les coûts auraient été plus élevés compte tenu des salaires des chauffeurs, de l'essence, des réparations et de l'entretien, mais ce supplément aurait été compensé par les revenus générés par leur circulation. Le fait que ces camions étaient vides a provoqué des augmentations des tarifs de fret. Ces augmentations ont été ressenties par tout le monde, des agriculteurs jusqu'aux consommateurs, en passant par les producteurs, les expéditeurs et les destinataires. La situation se traduit par des coûts accrus pour des produits sur les tablettes, et ce sont les consommateurs canadiens qui écopent. Cela touche non seulement notre entreprise de transport, mais aussi presque toutes les entreprises de transport partout au Canada et en Amérique du Nord.

Le gouvernement fédéral canadien peut et doit faire plusieurs choses afin de régler cette crise. D'abord et avant tout, il doit reconnaître qu'un conducteur de grand routier n'est pas un travailleur peu spécialisé. Selon le système de classification nationale des professions, les conducteurs de grand routier sont associés au code 7511, c'est-à-dire qu'ils exercent une profession de niveau C de la Classification nationale des professions. C'est la catégorie des travailleurs peu spécialisés. Dans le document que nous vous avons soumis, j'ai fourni plusieurs raisons convaincantes pour lesquelles un conducteur de grand routier ne devrait pas être classé dans la catégorie des travailleurs peu spécialisés. Faire passer le code 7511 de la classification C à B réduirait grandement les obstacles à l'entrée pour les travailleurs étrangers, lesquels pourraient combler la pénurie que nous vivons.

Le gouvernement fédéral pourrait aussi agir maintenant en apportant certaines modifications au programme pilote d'immigration au Canada atlantique. J'ai recommandé toutes ces modifications également, lesquelles peuvent être consultées dans le document qui vous a été soumis.

En outre, le gouvernement fédéral pourrait réagir à cette crise en simplifiant le processus de demande d'EIMT. Ce processus est trop long et comporte de très nombreux goulots qui peuvent causer des retards qui ne sont pas du tout nécessaires, ce qui coûte de l'argent.

La dernière mesure mentionnée dans le document, que pourrait prendre le gouvernement fédéral et qui permettrait à Bulker Carriers et probablement à de nombreuses autres entreprises de camionnage de voir une énorme amélioration, serait de rendre les règles du jeu équitables. Des modifications apportées au programme de manière à permettre aux conjoints des travailleurs étrangers temporaires d'obtenir un permis de travail ouvert au moment où ils obtiennent le droit d'établissement amélioreraient grandement le maintien en poste et réduiraient grandement les taux de roulement des camionneurs.

• (0915)

En conclusion, toutes ces options peuvent être perçues comme des solutions faciles à une crise majeure. Le gouvernement fédéral doit agir maintenant, avant qu'il soit trop tard. Toutefois, nous vivons déjà cette crise. Ces mesures doivent être prises maintenant, afin que l'on puisse empêcher la crise de devenir un désastre économique national.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Mike.

Nous allons passer à Jennifer Evans, présidente, et à Penny Walsh-McGuire, directrice exécutive, de la Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce.

Mme Jennifer Evans (présidente, Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce): Bonjour, monsieur le président Wayne Easter, messieurs les vice-présidents, mesdames et messieurs les députés.

Je m'appelle Jennifer Evans. Je suis présidente de la Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce. Penny Walsh-McGuire, notre directrice exécutive, m'accompagne aujourd'hui.

Je vous remercie de l'invitation à présenter un exposé sur le budget fédéral de 2019. La chambre de commerce sert de porte-parole à près de 1 000 entreprises membres dans la région du Grand Charlotte-town. Nous offrons des services, des possibilités et des services de soutien pour la défense des droits à nos membres afin d'accroître leur capacité de faire des affaires. Dans notre demande budgétaire du mois d'août, nous avons formulé plusieurs recommandations visant à nous permettre de tirer parti de l'avantage concurrentiel des entreprises de notre région et du pays.

Combien d'entre nous se sont couchés bien trop tard hier soir parce qu'ils suivaient les négociations concernant l'ALENA? Cet événement a un peu modifié notre exposé de ce matin, mais nous sommes ravies de voir qu'un accord commercial renouvelé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a été convenu en principe. Bien entendu, il s'agit d'un pas en avant, et nous avons hâte d'évaluer les détails de cet accord, ce que nous devons probablement tout de suite après la séance. Nous voudrions féliciter la ministre Freeland et toute l'équipe de négociation du Canada d'avoir obtenu un accord qui demeure trilatéral.

Même si nous saluons la réalisation de cet accord, nous ne devons pas oublier à quel point nous nous sommes permis de devenir excessivement dépendants d'un unique partenaire commercial. Nous devons continuer à diversifier nos marchés et à nous protéger dans l'avenir, en adaptant notre cadre réglementaire et fiscal pour qu'il appuie notre compétitivité. Je pense que la leçon que nous avons tous tirée, c'est que nous devons commencer à travailler un peu plus ensemble, afin que nous ne nous retrouvions pas pris dans une position commerciale aussi vulnérable.

Parlons de la compétitivité fiscale canadienne et de notre environnement fiscal actuel, ainsi que de la façon dont les réalités d'aujourd'hui influent sur la compétitivité des entreprises canadiennes. Les membres de notre chambre de commerce s'inquiètent au sujet du fardeau croissant que représentent les tarifs, les taxes et les règlements imposés au secteur privé. Cette situation est extrêmement préoccupante, étant donné que l'administration américaine a procédé à une réduction marquée de la réglementation et de l'imposition des entreprises au sud de la frontière. La chambre de commerce a accueilli favorablement l'initiative du gouvernement fédéral de réduire l'impôt des petites entreprises en 2018, mais il faut en faire davantage pour réduire le fardeau fiscal si nos entreprises canadiennes doivent rester concurrentielles.

Ainsi, nous demandons au gouvernement fédéral d'examiner la recommandation selon laquelle il faut réagir à l'évolution du paysage fiscal américain en rétablissant les avantages fiscaux dont bénéficiaient les entreprises du Canada et en retirant les fardeaux réglementaires indus imposés aux entreprises de toutes tailles.

À l'automne 2017, nous nous sommes associés à des chambres de commerce de partout au pays afin de nous opposer aux changements fiscaux injustes qui étaient proposés. Nos membres demeurent préoccupés par le critère invasif et irréaliste du caractère raisonnable conçu pour déterminer si un membre de la famille mérite de toucher le revenu d'entreprise qui lui est attribué. Ainsi, nous recommandons au gouvernement fédéral d'améliorer la proposition concernant l'imposition d'un critère relatif au caractère raisonnable du revenu imposé aux petites entreprises familiales afin de reconnaître que les membres d'une famille peuvent apporter une contribution à une entreprise familiale et l'appuyer sans participer directement à ses activités.

Maintenant, je voudrais céder la parole à notre directrice exécutive, Penny Wash-McGuire, afin qu'elle souligne certaines de nos recommandations supplémentaires.

• (0920)

Mme Penny Walsh-McGuire (directrice exécutive, Greater Charlottetown Area Chamber of Commerce): Merci, Jennifer.

Je vais aborder brièvement la question de la tarification du carbone, un sujet qui nous est tous familier et qui est d'actualité au pays. Les entreprises et l'industrie demeurent engagées à aller de l'avant avec une économie à faibles émissions de carbone, en mettant en pratique l'innovation et l'ingéniosité dans nombre de domaines. Les entreprises de la province sont d'accord sur le fait que la réduction de nos émissions de carbone est une priorité, les répercussions des changements climatiques étant une réalité actuelle et non pas un problème à venir. De plus, nous estimons qu'il est important pour le gouvernement de reconnaître la nature complexe de la réglementation touchant les émissions et l'environnement au pays. L'économie de chaque province comporte différentes composantes et différents compétiteurs qui requièrent des solutions distinctes.

Avec 1,8 mégatonne d'émissions, l'Île-du-Prince-Édouard est responsable de 0,25 % de l'empreinte carbone du pays. La chambre est convaincue de la compétence des entreprises de la province quant à la préservation de l'environnement sans mesures fiscales dissuasives. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement fédéral envisage d'abord des mesures incitatives pour réduire les émissions de carbone avant de mettre en oeuvre la politique fédérale de soutien de la tarification du carbone. Nous saluons assurément l'implantation par le gouvernement fédéral d'une politique de soutien de la tarification du carbone, et donc, si cela est jugé nécessaire, d'une structure de tarification du carbone qui n'aurait aucune incidence sur les revenus des entreprises; autrement dit, il s'agirait d'un transfert plutôt que d'une augmentation du fardeau fiscal.

J'aimerais aborder un sujet qui a été mentionné par nos collègues de Bulk Carriers, soit la pénurie de travailleurs qualifiés au regard de la croissance démographique. Il est particulièrement important de se pencher sur l'augmentation de la population régionale et de relever les défis liés à la main-d'oeuvre locale au Canada atlantique. Notre faible population est vulnérable à la pénurie de main-d'oeuvre et de travailleurs qualifiés, et on perçoit l'augmentation de la population comme une solution à ces problèmes. La question de l'accès au marché du travail se classe parmi les principales priorités de nos membres et a une influence directe sur leur compétitivité.

Assurément, la chambre reconnaît la responsabilité que nous partageons — les entreprises, les collectivités et les gouvernements — au chapitre de l'augmentation de la population et de la croissance de la main-d'oeuvre. J'aimerais mentionner un

programme qui a récemment été mis en place, le P.E.I. Network Program. Avec l'appui d'IRCC et du gouvernement provincial, la chambre a mis en place ce programme, qui met des dirigeants d'entreprise et des leaders communautaires en relation avec les meilleurs nouveaux candidats de l'Île-du-Prince-Édouard. Le programme est accessible dans plus de 20 municipalités au Canada et permet aux nouveaux venus de bâtir leur réseau, afin que leur nom ne se limite pas à figurer sur leur curriculum vitae. Nous avons constaté la réussite de ce projet en peu de temps.

J'aimerais également souligner que le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique a contribué à régler certains des problèmes quant à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans la région et a bénéficié d'une excellente participation des employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard, notre province n'ayant même plus de places disponibles depuis les deux dernières années. J'aimerais également souligner que l'on nous a fait l'annonce de 500 places supplémentaires pour ce programme. Compte tenu de ce succès marqué, nous considérons qu'il serait nécessaire d'envisager de rendre le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique permanent.

Pour conclure, j'aimerais aborder le sujet des finances fédérales. Dans le budget de 2018, nous avons remarqué des prévisions de déficits de plus de 18 milliards de dollars ainsi que l'absence d'un plan en vue d'équilibrer le budget dans un avenir prochain. Le problème tient au fait que le budget n'a pas permis au Canada d'être en mesure de réagir de façon appropriée à l'incertitude, aux turbulences que nous avons pu constater dans la dernière année de négociations, notamment en vue de la conclusion du nouvel ALENA, ou à la possibilité d'une récession de notre économie nationale. Pour cette raison, nous recommandons que le gouvernement fédéral, chaque année, fixe des cibles pour l'établissement des budgets équilibrés — ou, si les conditions le permettent, un excédent —, sauf en cas de récession, auquel cas il convient d'engager des dépenses déficitaires afin de stimuler l'activité économique.

Voilà qui résume notre exposé. Nous vous remercions de cette occasion et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci à vous deux.

Nous avons avec nous Barry Gander, cofondateur, ainsi que Tony Walters, vice-président, de i-Valley.

Barry, c'est à vous.

M. Barry Gander (co-fondateur, i-Valley): Merci beaucoup.

Comme mon collègue, j'offre mon soutien pour ce qui est de l'ALENA. Félicitations.

Peut-être ne l'avez-vous pas remarqué, mais il y a eu vendredi une déclaration qui réduit fortement l'importance relative de l'ALENA quant à l'incidence économique totale qu'il aura dans le monde. C'est que l'Inde s'efforce maintenant de mettre en place une politique de « large bande pour tous ». Ce sera énorme. Au total, 800 millions de personnes auront accès à l'économie numérique, et ces gens collaborent avec les Canadiens, et leur font concurrence, de façon fantastique. L'accès à ce type d'économie va avoir une énorme incidence. Rappelons que jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, notre principal partenaire commercial était le Commonwealth. Il s'agit simplement d'une autre façon dont nous pouvons profiter du même avantage que celui dont nous jouissons naturellement en faisant affaire avec le Commonwealth.

Nous défendons l'approche du Commonwealth — l'approche de l'Inde — depuis maintenant 10 ans. En Inde, afin d'offrir la large bande à tous, les responsables rassemblent tous les intervenants. Ils sont en train d'élaborer un plan national pour que les fournisseurs de services de télécommunications et d'accès Internet, les organismes gouvernementaux et les municipalités se réunissent afin de déterminer comment cela va se faire, comment cela va fonctionner, et combien cela va coûter.

Il y a quelques années, nous avons eu le plaisir de recevoir au Canada le chef du mouvement des collectivités intelligentes en Inde pour prendre la parole à l'une de nos conférences. Le plan qu'il a révélé était sensationnel pour nous, puisque nous ne sommes pas habitués de réfléchir à cette échelle. Il a mentionné qu'il s'agirait de la plus importante dépense de n'importe quel gouvernement dans les prochaines années. Voilà ce à quoi nous faisons face.

Les responsables de ce projet partent du fait que la chose la plus en demande actuellement, c'est Internet. Je tire ces renseignements d'un sondage, donc je n'invente rien. Les gens veulent Internet plus qu'ils ne veulent une voiture, du chocolat, de l'alcool ou du sexe. Comme je l'ai mentionné, il ne s'agit pas de mes chiffres, mais les voilà. C'est la priorité de tout le monde.

Nous estimons qu'il nous faut deux choses. Nous devons reproduire l'exemple de l'Inde, mais nous avons eu l'idée en premier. Nous devons rassembler les intervenants au moyen d'un financement au fédéral ou d'un certain type de catalyseur, pour ainsi dire — il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'un programme fédéral —, puis faire avancer le tout en prévoyant dépenser, de façon durable, le même montant que l'Inde. Après tout, nous serions en train de créer un quatrième service public, comme le réseau routier, le système d'égouts ou le réseau d'électricité. Voilà l'ampleur à envisager. Le projet va d'un océan à l'autre.

Avant, je travaillais et vivais sur des bateaux de pêche au saumon en Colombie-Britannique, par exemple. Je sais très bien de quoi je parle. Je vis en Nouvelle-Écosse maintenant, tout comme Tony. Nous couvrons tout le pays. Actuellement, je suis le vice-président exécutif de l'Association canadienne des télécommunications sans fil, qui est la plus grosse organisation de haute technologie au Canada. Il m'est possible d'être ici aujourd'hui uniquement grâce à la connectivité. Je peux être n'importe où dans le monde si je le souhaite, en appuyant sur un bouton. Voilà le type de choses dont nous avons besoin.

Pour obtenir la force opérationnelle de tous les fournisseurs, nous devons reproduire le modèle SWIFT du Sud-Ouest de l'Ontario — il s'agit d'une dépense d'environ 300 millions de dollars, partagée entre les gouvernements fédéral et provincial, les administrations municipales et le secteur privé — pour mettre en place un réseau ouvert fournissant une couverture égale pour tout le monde, qui est contrôlée par les municipalités.

Permettez-moi d'insister sur le contrôle par les municipalités, parce que l'ère où les compagnies privées de télécommunications possédaient le réseau est terminée. Nous sommes en train de bâtir un réseau routier actuellement, et vous ne bâtissez pas une route pour Ford, une pour GM, et une pour Hyundai. Vous bâtissez une route, et tout le monde y roule. Le modèle que nous avons ici s'éloigne du modèle axé sur le rendement du capital investi que les entreprises utilisent au profit d'un modèle axé sur le rendement tiré de la valeur pour la collectivité. Le capital patient est ce qui manque. C'est un peu comme le modèle coopératif.

Les gens disent que nous n'avons pas de réseaux dans les régions rurales parce que le marché a échoué. Le marché n'a pas échoué, il va

très bien. Il indique plutôt que les régions rurales ne comptent pas. Cela me va. J'ai déjà travaillé pour Bell Canada, dans le cadre d'un contrat d'un milliard de dollars en Arabie saoudite. Si c'est ce que dit le marché, c'est bien. Nous avons besoin d'autre chose que le marché pour façonner notre politique. Ce qu'il nous faut c'est un programme coopératif ou axé sur la valeur pour la collectivité, où le rendement pour la collectivité n'a rien à voir avec le profit. Cette valeur n'entre pas dans le calcul des profits pour les fournisseurs. Voilà ce que nous devons faire maintenant.

Il faut que ce soit les municipalités qui aient le contrôle, puisqu'actuellement, elles ont les réseaux qui sont les moins coûteux, les plus rapides et les plus adaptés à l'avenir. C'est ceux-là que nous devons reproduire, car il s'agit des réseaux les plus puissants. Ils ont, au cours des quelque 20 dernières années, gagné tous les titres de Ville intelligente de l'année décernés par le Intelligent Community Forum, et plusieurs villes canadiennes figurent parmi les lauréats. Le Canada compte plus de villes lauréates que tout autre pays.

Nous savons comment le faire. L'avenir est arrivé au Canada, mais il est réparti de façon inégale.

• (0925)

Nous devons reproduire le meilleur modèle, et il s'agit d'un modèle municipal mis en place partout au Canada, avec un accès ouvert et un contrôle citoyen.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue Tony, qui va parler de ce qui a été fait concrètement.

Tony, vous pourriez parler de Pictou.

• (0930)

M. Tony Walters (vice-président, i-Valley): Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Comme Barry l'a mentionné, nous avons fait un travail énorme, en partant de la base, pour ce qui est d'analyser l'accès à la large bande dans les collectivités rurales, en nous concentrant principalement sur la situation actuelle en Nouvelle-Écosse. Nous avons travaillé avec bon nombre de collectivités situées sur la rive Sud. Sur la rive Nord, nous avons participé à la demande de la ville de Kings pour du financement au titre du programme CTI dans le but de mettre en place un réseau à large bande, et nous sommes actuellement actifs à Pictou, sur la côte Nord de la Nouvelle-Écosse.

Nous avons fait des analyses approfondies de la démographie et des entreprises, qu'elles soient à domicile ou dans des bâtiments distincts. Nous avons cartographié les unités d'habitation ainsi que les routes. Nous avons étudié la topographie et cerné ce qui était nécessaire à la mise en place d'Internet dans ce type d'environnement. Nous avons une bonne idée de ce qui doit être fait et de comment cela doit être fait. Cela diffère un peu de ce à quoi on peut s'attendre du point de vue des télécommunications. Nous examinons la situation du point de vue d'une municipalité et nous nous assurons que les besoins des citoyens et des entreprises sont comblés par un réseau rural de large bande. Voilà ce qui résume nos activités des derniers temps. De plus, nous avons obtenu de bons résultats dans ce domaine.

Merci beaucoup.

Le président: Merci à vous deux.

Nous avons Kelly Doyle et Katsue Masuda de PEI Select Tours Inc.

Kelly, vous pouvez commencer.

M. Kelly Doyle (président, PEI Select Tours Inc.): Bonjour, monsieur Easter. Merci, monsieur le président de bien vouloir entendre notre témoignage.

Je m'appelle Kelly Doyle, et voici Katsue Masuda. Elle occupe le poste de gestionnaire des opérations. Nous sommes propriétaires exploitants de la seule agence de tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard axé exclusivement sur les Japonais. Nous sommes établis à Charlottetown depuis les 18 dernières années. Nous offrons des services de guide aux agences de tourisme partout dans les Maritimes: en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Nous fournissons aussi des guides parlant japonais à l'entreprise Prince Edward Tours.

Nous embauchons une douzaine de chauffeurs et une douzaine de guides chaque année. Nous avons une entreprise unique à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous offrons des services dans un marché à créneaux dans la province. Nous sommes les seuls à offrir ces services à la clientèle de touristes japonais. Vu la nature de notre entreprise, nos clients sont tous Japonais, et il nous faut donc du personnel spécialisé. Nos employés doivent parler couramment le japonais et l'anglais, avoir une bonne connaissance de la culture japonaise et de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'histoire d'*Anne... la maison aux pignons verts*, dont le site constitue l'attraction touristique la plus connue des Japonais.

Comme l'expérience nous l'a déjà montré en raison d'une recherche d'employés au moyen de banques d'emplois, il est très difficile de trouver des immigrants ayant le statut de résident permanent au Canada pour occuper ces postes de guide touristique. Nous avons besoin de professionnels pour maintenir la qualité des services que nous offrons à cette industrie. Pour occuper cet emploi, il faut maîtriser le japonais, à l'oral et à l'écrit, et il faut aussi avoir une connaissance approfondie de la culture et des coutumes du Japon. Selon nous, il est très difficile de trouver des Canadiens qui satisfont à ces exigences ou d'en former pour qu'ils apprennent la culture et la langue japonaises. Il est tout simplement difficile pour les Canadiens d'apprendre le japonais.

Nos clients nous disent souvent qu'ils rêvaient depuis des années ou même des décennies de venir à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sentons que nous sommes tenus de leur offrir des services de guide touristique professionnels quand ils viennent en visite.

Il y a des résidents permanents d'origine japonaise à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, la plupart sont des femmes au foyer qui ont des enfants. Il est très difficile de trouver des personnes qui sont en mesure de travailler jusqu'à tard dans la soirée et tôt le matin, ce qui correspond souvent à nos horaires de travail dans les aéroports. La majorité de ceux qui cherchent un emploi en cherchent un à l'année, et non pour une période de six mois.

Il y a beaucoup de résidents permanents d'origine japonaise dans les régions de Vancouver et de Toronto. Toutefois, il est difficile de les embaucher à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous tentons de les attirer chaque année pour qu'ils occupent un poste pendant six mois. Il y a quelques Japonais qui détiennent un visa dans le cadre du programme vacances-travail. Il s'agit de jeunes gens âgés de moins de 30 ans qui peuvent voyager et travailler n'importe où au Canada. Toutefois, ces jeunes personnes manquent souvent d'expérience de travail, ou d'expérience tout court, et la plupart d'entre eux ne parlent pas beaucoup l'anglais. Ce ne sont pas vraiment de bons candidats pour pourvoir les postes que nous offrons, en raison de leur âge et du fait qu'ils ne peuvent rester au pays que pendant un an.

Ces postes exigent des candidats qu'ils possèdent une bonne expérience dans le domaine du tourisme auprès des Japonais, de

bonnes compétences en matière de relations avec les clients ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais. Après avoir embauché ces personnes et les avoir formées, il est très difficile d'obtenir les permis de travail pour qu'ils puissent revenir la saison suivante, ce qui signifie que nous avons consenti des efforts et investi beaucoup d'argent et que Mme Masuda a consacré beaucoup de temps à les former. Ces employés ont mis beaucoup d'efforts pour devenir des guides professionnels à l'Île-du-Prince-Édouard et connaître l'histoire d' *Anne... la maison aux pignons verts* et la vie de l'auteure, Lucy Maud Montgomery.

Voici tout de même une idée concernant notre industrie du tourisme. Ce qui attire le plus de visiteurs, c'est le site consacré à *Anne... la maison aux pignons verts*, situé à Cavendish. L'endroit ferme le 1^{er} décembre et ne rouvre que le 14 avril. Nous avons demandé à plusieurs reprises que les responsables l'ouvrent pour nous, et ils ont refusé. Si les responsables de Parcs Canada pouvaient acquiescer à notre demande et nous donner accès au site sur rendez-vous, cela nous aiderait à ne plus refuser nos clients de Toronto et de Vancouver qui souhaitent venir visiter pendant l'hiver. Nous serions peut-être en mesure d'attirer une plus grande part de touristes à l'Île-du-Prince-Édouard en hiver. Nous pourrions réussir à faire croître un peu cette industrie si on pouvait ouvrir ce site pour nous. De toute façon, ce n'est qu'une idée, au cas où il y aurait possibilité de le faire.

Le problème qui nous concerne actuellement, toutefois, c'est celui touchant les guides. Chaque année, il y a des guides d'expérience qui sont prêts à revenir travailler pour nous pendant la saison. Le fait d'embaucher ces travailleurs étrangers expérimentés créera plus d'emplois au Canada dans l'industrie du tourisme. Comme je l'ai déjà mentionné, actuellement, nous embauchons 12 chauffeurs canadiens à temps plein et à temps partiel, et souhaiterions en embaucher plus, dans l'avenir. Si le nombre de Japonais qui viennent au Canada et à l'Île-du-Prince-Édouard augmente, alors l'affluence augmentera dans les restaurants, les lieux d'hébergement, les boutiques de souvenirs et d'autres attractions touristiques. Ces visiteurs dépenseront beaucoup plus de yens au Canada qu'ils ne le font habituellement.

● (0935)

Ces touristes dépensent beaucoup d'argent, en passant. Les Japonais laissent peu de traces de leur passage ici, et ils sont des visiteurs très cordiaux et agréables. Je crois qu'ils manqueraient à la population de l'Île-du-Prince-Édouard s'ils ne venaient pas chaque année.

Si nous n'avons pas de guides expérimentés, nous devons refuser des clients, comme nous avons dû le faire cette année. Nous avons dû refuser des clients parce que nous n'avons pas nos guides. Ceux que nous avons, nous avons dû leur demander de travailler beaucoup d'heures supplémentaires, ce qui est très coûteux pour l'entreprise. Nos guides aiment bien profiter de leur séjour à l'Île-du-Prince-Édouard, et n'aiment pas travailler 50 ou 60 heures par semaine. Tout cela est causé par une pénurie de jeunes femmes qui sont prêtes à venir dans notre province. Je n'arrive pas à en faire venir. Nous comprenons les raisons qui ont poussé le gouvernement à mettre en place des lois et des règlements pour protéger les emplois au Canada. Toutefois, en raison de notre type d'entreprise et de ses particularités, nous sommes forcés de faire venir des travailleurs étrangers temporaires pour pourvoir ces postes.

Actuellement, le Programme des travailleurs étrangers temporaires n'est pas fiable et est très imprévisible. Ce printemps, nous avons présenté trois demandes de permis pour des travailleurs étrangers temporaires; un permis a été accordé en deux semaines, alors qu'il a fallu quatre mois pour en obtenir un autre. Quand l'employée est enfin arrivée à l'Île-du-Prince-Édouard, nous étions en juillet et avons raté deux ou trois des mois les plus occupés. Nous avons dû faire travailler davantage nos autres employées en plus d'avoir à refuser certains clients.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires nous a toujours posé des problèmes depuis 10 ans, et il occasionne des coûts en temps et relativement aux demandes qui se chiffrent en milliers de dollars. Ce sont des coûts qui sont vraiment difficiles à rattraper chaque année pour de petites entreprises qui ne mènent des activités que pendant six mois.

Pour terminer, le processus de demande est trop long et très peu prévisible. Chez PEI Select Tours, la clientèle s'attend à ce que nous fournissions des guides touristiques professionnels qui maîtrisent le japonais pour accompagner ces touristes. Nous comptons sur ces guides d'expérience pour qu'ils viennent travailler dans notre entreprise, et si leur visa n'est pas délivré en temps opportun, il ne nous reste plus assez de temps pour embaucher et former de nouveaux guides. En passant, il faut un an pour former un guide. Par ailleurs, le prix des billets d'avion grimpe en flèche au mois de juin. Quand nous recevons enfin une confirmation et que nous pouvons acheter un billet, le prix a doublé par rapport à un autre moment où nous aurions pu l'acheter.

Ces gens savent à quoi je fais référence quand je parle du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Je suis certain que vous comprenez de quoi il s'agit. La façon dont le système fonctionne actuellement rend les choses très difficiles à l'Île-du-Prince-Édouard et pour notre entreprise.

Je vous remercie de votre attention. Katsue et moi vous sommes reconnaissants.

Le président: Merci beaucoup, Kelly

De fait, j'ai rencontré l'ambassadeur du Japon au Canada la semaine dernière, et il a mentionné les heures d'ouverture et le fait que le site d'*Anne... la maison aux pignons verts* n'était pas ouvert pendant l'hiver.

Pour la première série de questions, nous commençons par M. Fergus, pendant sept minutes.

● (0940)

[Français]

M. Greg Fergus: Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Si vous voulez mettre vos écouteurs, vous pourrez entendre l'interprétation.

[Français]

M. Greg Fergus: Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les témoins de leurs présentations, que j'ai trouvées très intéressantes. Je voudrais approfondir quelques points.

Je dois absolument vous poser une question, monsieur Durant. Vous avez mentionné que vous souhaitiez recevoir 50 millions de dollars à investir dans les activités de la Fondation pour la conservation du saumon atlantique. S'agit-il d'une contribution ponctuelle?

Ce montant vous permettrait-il de répondre aux préoccupations ou aux besoins de votre industrie?

[Traduction]

M. Mike Durant: Monsieur le président, j'aimerais répondre. Merci.

Oui, il s'agit d'une contribution ponctuelle. Cela augmenterait le fonds en fiducie. Actuellement, la FCSA reçoit environ deux fois plus de propositions de projet qu'elle ne peut en financer. La valeur des investissements du fonds de dotation actuel avoisine les 45 millions de dollars. Un investissement supplémentaire de 50 millions de dollars permettrait à la FCSA de fournir environ 2 ou 2,5 millions de dollars par année. Cela doublerait sa capacité actuelle en matière de financement de projet.

[Français]

M. Greg Fergus: Merci beaucoup.

Monsieur Corkum, j'ai bien entendu votre première recommandation concernant la garde partagée.

J'aimerais approfondir la question des camionneurs avec MM. Schut et Kelly. Cette situation est très sérieuse, et ce n'est pas la première fois que nous en entendons parler au Comité. Si je comprends bien, vous avez besoin d'immigrants pour combler la pénurie de travailleurs dans votre industrie. Est-ce bien cela?

[Traduction]

M. Mike Schut: C'est exact.

[Français]

M. Greg Fergus: Vous faites écho à ce qu'a dit la Chambre de commerce de Charlottetown sur l'importance de changer la classification pour non seulement attirer plus d'immigrants, mais aussi faciliter la situation économique de leurs conjointes ou conjoints pour leur donner envie de rester ici, dans la région.

[Traduction]

M. Mike Schut: Oui, c'est exact. Ce que nous constatons — et, à ma connaissance, cela existe dans une province au Canada en ce moment —, c'est que, quand des personnes qui viennent ici dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires appartiennent à la CNP du niveau C, c'est-à-dire à la classe des travailleurs peu spécialisés, elles sont en mesure d'obtenir leur permis de travail immédiatement, de toute évidence au point d'entrée, en arrivant au Canada. Leur conjointe, particulièrement dans les cas liés au domaine du transport sur long parcours, doit rester à la maison avec les enfants, sans avoir la possibilité de travailler, pendant que l'époux est sur la route pendant cinq ou sept jours d'affilée.

Le fait de permettre à ces personnes d'obtenir un permis de travail, soit un visa de travail ouvert, dès leur arrivée, et pour la même période que le permis de travail de leur conjoint, aurait pour effet d'augmenter les taux de rétention dans la région et aussi de réduire le roulement causé par des sentiments de frustration et les coûts liés au fait de déménager au Canada. Cela permettrait aussi d'augmenter les recettes fiscales, vu qu'une personne de plus par ménage pourrait gagner un revenu, payer des impôts et faire augmenter le revenu disponible du ménage.

[Français]

M. Greg Fergus: Monsieur Schut, j'ai une autre question à vous poser, mais je ne sais pas si vous serez en mesure d'y répondre. Je suis nettement en faveur d'accueillir beaucoup plus d'immigrants. Mes parents sont arrivés au Canada, et ils ont créé de la richesse et de la prospérité non seulement pour eux-mêmes et leur famille, mais aussi pour tout le pays. Je crois que leur exemple est caractéristique de la plupart des immigrants au Canada.

Nous avons ici un cas particulier où il y a une pénurie de travailleurs. Pensez-vous que vous tiendriez le même discours si l'économie ne roulait pas aussi bien qu'elle le fait maintenant?

• (0945)

[Traduction]

M. Mike Schut: Oui. Il y a assurément une pénurie de travailleurs. Nous avons besoin de chauffeurs pour que l'économie canadienne continue de rouler. Je suis aussi un Canadien de première génération. Mes parents ont immigré de Hollande en 1954. Quand je suis arrivé dans l'industrie du transport en 2000 et que j'ai commencé à utiliser ce programme en 2004, j'ai constaté le besoin évident, après avoir pris connaissance des projections, à l'époque, concernant la pénurie de main-d'oeuvre. Nous ne formons tout simplement pas suffisamment de chauffeurs de camion sur long parcours au Canada, dans nos écoles, pour soutenir l'économie actuellement.

[Français]

M. Greg Fergus: J'ai entendu la même chose au Québec et en Ontario, alors je sympathise avec vous.

Mesdames Evans et Walsh-McGuire, votre recommandation 5 sur l'ALENA m'intéresse beaucoup, tout comme l'importance de diversifier nos rapports économiques avec d'autres pays, notamment dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, et de l'accord de libre-échange que le Canada tente d'obtenir avec certains pays d'Asie.

Nous avons tenu ces négociations, et le cadre est là. Que pouvons-nous faire pour encourager vos membres à saisir les occasions qui existent en Europe et en Asie? Nous savons bien que notre voisin du Sud est juste à côté et que c'est un marché très facile à fréquenter. Sortir des sentiers battus demande un effort. Pouvez-vous suggérer ce que nous pourrions faire pour encourager vos membres à se tourner vers d'autres marchés en plus de celui des États-Unis?

[Traduction]

Mme Jennifer Evans: Je vous remercie de cette question.

À mon sens, la province de l'Île-du-Prince-Édouard a toujours eu une excellente relation de travail avec notre équipe commerciale canadienne et nos partenaires fédéraux par l'entremise de l'APECA en ce qui concerne le fait d'offrir aux entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard la possibilité de cerner des occasions d'affaires au-delà de nos frontières et même ailleurs qu'aux États-Unis.

Je crois qu'il s'agit d'une prise de conscience pour nous tous relativement aux négociations récentes. Les États-Unis ont toujours constitué notre point d'accès le plus accessible, parce que c'est un endroit sécuritaire et situé tout près, et que nous pouvons nous y rendre souvent par la route. C'est une culture à laquelle nous pouvons nous identifier.

Je crois que ce que nous avons appris au cours des derniers mois, c'est que nous devons voir beaucoup plus large, et que les autres marchés d'exportation devront faire partie de nos troisième et quatrième choix, parce que nous n'aurons peut-être pas d'autres options à l'avenir.

[Français]

M. Greg Fergus: Je suis d'accord avec vous...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, Greg. Nous avons épuisé le temps alloué.

Monsieur Kelly, allez-y.

M. Pat Kelly: Merci.

Je vais m'adresser à vous en premier, monsieur Corkum. Je vous remercie d'avoir soulevé la question de la garde partagée. Je soupçonne qu'il s'agit d'une question qui été portée à l'attention de bon nombre de mes collègues dans leurs bureaux de circonscription, à cause des iniquités inhérentes. Il me semble qu'il y a des incohérences entre la Loi sur le divorce et la Loi de l'impôt sur le revenu. Est-ce le cas?

M. Blair Corkum: En fait, je ne pense pas qu'il y ait d'incohérence. La Loi sur le divorce dit clairement que les enfants sont prioritaires. Je faisais partie du Comité consultatif fédéral des sous-ministres du ministère de la Justice lors de l'introduction de la nouvelle loi sur les pensions alimentaires en 1997. L'accent est mis sur les enfants. À mon avis, si la question se pose, c'est que l'article de la Loi de l'impôt sur le revenu que j'ai cité, le paragraphe 118 (5.1), a été introduit en 2007 pour régler un problème de garde partagée.

En raison du libellé de la loi... Bien sûr, les juges doivent interpréter la loi telle qu'elle est libellée. C'est lié au libellé de « l'obligation légale de payer ». Quand les accords de séparation sont rédigés, il faut se poser une question: « Au lieu de s'échanger des chèques, pourquoi ne pas simplement inscrire le montant net? ». Puisque l'accord indique qu'il faut payer le montant net, tout d'un coup tout se résume à l'obligation de payer le montant net. Si ce simple petit libellé est exclu de l'accord... C'est ainsi que c'est écrit.

• (0950)

M. Pat Kelly: Merci.

Mme Evans a parlé du critère du caractère raisonnable en disant qu'il était « intrusif et peu pratique ». En tant que planificateur fiscal et en tant que fiscaliste, êtes-vous d'accord?

Une voix: Sans aucun doute.

M. Blair Corkum: Je suis désolé. Je ne savais pas que la question m'était adressée.

Des voix: Oh, oh!

M. Pat Kelly: Dans les modifications fiscales qui ont été proposées et qui entreront en vigueur, nous voyons encore le soi-disant critère du caractère raisonnable. Pensez-vous vous aussi qu'il est intrusif et peu pratique?

M. Blair Corkum: En fait, je ne le pense pas. Je ne pense pas qu'il soit intrusif et peu pratique, mais je pense qu'il y manque un élément important.

Quand j'étais jeune, mon père était travailleur autonome, et je ne le voyais pas beaucoup; j'ai beaucoup travaillé avec lui également. Toute la famille était touchée.

Ma réponse à ces propositions, c'était qu'il devrait y avoir un montant minimum qui peut être partagé entre les membres de la famille sans tenir compte de la participation dans l'entreprise. J'ai été en affaires pendant 40 ans. Il y a déjà des critères relatifs au caractère raisonnable. Je n'y suis pas catégoriquement opposé, mais je ne pense toujours pas que la nouvelle loi soit à la hauteur.

M. Pat Kelly: Recommanderiez-vous alors que cet aspect soit abordé et peut-être annulé, dans le budget ?

M. Blair Corkum: Je suis d'accord à 100 % sur le fait qu'il devrait y avoir au moins des changements.

M. Pat Kelly: Merci.

Je m'adresse maintenant à vous, madame Walsh-McGuire. Le budget 2018 faisait près de 400 pages, si je me rappelle bien cette publication; elle ne contenait aucune date de retour à l'équilibre, ce que vous avez souligné dans votre déclaration liminaire.

J'aimerais que vous expliquiez au Comité pourquoi il est important d'avoir à tout le moins une sorte de plan pour un budget équilibré. Chaque province et chaque territoire possèdent une sorte de plan pour un budget équilibré, même s'ils n'en ont pas un actuellement.

Allez-y.

Mme Penny Walsh-McGuire: Bien sûr, nous comprenons que le gouvernement doit cerner beaucoup de points de pression et de priorités au moment de l'élaboration d'un budget. Nous avons certainement exprimé des inquiétudes en ce qui concerne un déficit prévu de plus de 18 milliards de dollars dans le budget de 2018 et l'absence de planification pour l'atteinte d'un équilibre. Je pense qu'il y a un problème. Comme nous l'avons constaté cette dernière année, nous devons garder à l'esprit que, quand les choses vont bien, le gouvernement devrait être à la recherche de solutions au problème du déficit croissant du pays, et non pas en rajouter.

Nous avons récemment participé à un débat sur les résolutions dans le cadre de la réunion nationale de la Chambre de commerce du Canada. Il y a eu de bons débats et de bonnes discussions sur le ratio de la dette au PIB que notre pays doit s'efforcer d'atteindre. Je ne sais pas si quelqu'un connaît ce ratio, mais je pense qu'il est de près de 90 % actuellement. Je ne suis pas de ceux qui peuvent dire ce qu'il devrait être. Je ne sais même pas si cela a été précisé dans nos réunions, mais je pense que le ratio de la dette au PIB doit être déterminé pour notre pays pour nous permettre de nous préparer aux difficultés, à l'incertitude et aux temps difficiles qui nous attendent. J'espère que ce ne sera pas le cas, mais ils pourraient nous attendre.

M. Pat Kelly: Merci.

Est-ce que vos membres ont d'autres observations à faire sur les modifications fiscales qui concernent les entreprises privées?

Mme Penny Walsh-McGuire: Nous avons certainement suivi très attentivement toutes les étapes de cette procédure. Comme l'a mentionné Jennifer, notre présidente, le critère du caractère raisonnable doit compenser le manque de clarté aux yeux de nos membres. L'une des choses que l'on entend souvent dire autour de notre table, c'est que nous voulons dialoguer ouvertement avec le gouvernement, plutôt qu'organiser un peu partout dans le pays des assemblées publiques sur les modifications fiscales. Ce n'est pas comme ça que nous envisageons un dialogue ouvert et participatif. C'étaient des temps incertains pour les entreprises et les petites entreprises, et ce n'est pas ce que nous voulons.

• (0955)

M. Pat Kelly: Merci.

Le président: Vous avez le temps de poser une brève question.

M. Pat Kelly: Peut-être un dernier mot sur la taxe sur les émissions carboniques. Vous avez parlé de la neutralité fiscale, et il est certain qu'une augmentation de la taxe à l'échelon provincial ne représente pas la neutralité fiscale. Je vais vous laisser préciser davantage votre pensée.

Mme Penny Walsh-McGuire: Nous savons que la province de l'Île-du-Prince-Édouard a soumis au gouvernement fédéral un plan d'action détaillé sur les changements climatiques, en respectant l'échéance du 1^{er} septembre, et que ce plan concerne la responsabilité qui nous incombe tous dans la lutte contre le changement climatique. Le plan n'a pas été rendu public. Nous

avons communiqué avec le gouvernement provincial pour essayer de comprendre ce qu'est la solution de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous n'en connaissons pas les détails, mais nous appuierons un plan entièrement chiffré et responsable sur le plan financier qui atteindrait certainement les objectifs en matière d'émissions.

Je sais que si une tarification du carbone à l'échelon fédéral doit être appliquée, elle ne nuira pas à notre compétitivité en tant que pays.

Le président: Merci à tous.

Peter Julian, allez-y.

[Français]

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins. Honnêtement, les témoignages que nous venons d'entendre sont très enrichissants.

Messieurs Gander et Walters, je vous remercie beaucoup. Je n'ai pas de question à vous poser — je n'en ai malheureusement pas le temps —, mais je suis tout à fait d'accord sur votre intervention. C'est vraiment souhaité et bienvenu.

[Traduction]

Monsieur Doyle et madame Masuda, *konnichiwa*.

Je représente la région de la Colombie-Britannique, où se trouvent la plus forte concentration de Canadiens d'origine japonaise, le centre Nikkei et les archives culturelles nippo-canadiennes. C'est également la région où se trouve la plus forte concentration de programmes linguistiques japonais.

Dans quelle mesure avez-vous utilisé le centre Nikkei pour recruter des gens qui parlent japonais et anglais et qui sont capables de vous aider à bâtir votre entreprise? Dans quelle mesure contribuez-vous à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard? Quelle est en dollars la valeur générée tous les ans par le tourisme en provenance du Japon?

M. Kelly Doyle: Je suis désolée. Je n'ai pas en main les chiffres exacts.

Mme Katsue Masuda (PEI Select Tours Inc.): Eh bien, pour le centre Nikkei, ou pour toute la communauté japonaise de Vancouver ou de la région de la Colombie-Britannique, et en fait pour toutes les agences de tourisme du Canada, nous avons de la difficulté à trouver des travailleurs, des guides touristiques. Nous organisons des salons de l'emploi pour la communauté japonaise, et tout le reste. Aller à Vancouver pour participer à un salon de l'emploi d'une journée, c'est très coûteux et difficile pour nous. En fait, nous n'y sommes pas allés, mais nous avons une entreprise associée dans la région de Vancouver, nous faisons donc toujours passer le mot: nous cherchons quelqu'un qui veut travailler avec nous à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est très difficile. Dans la région de la Colombie-Britannique, la période d'emploi est de 12 mois. Nous avons un jour reçu une demande d'information d'un guide expérimenté, un résident permanent de Colombie-Britannique, mais nous n'avions que six mois de travail à lui offrir, il a donc refusé. Il est très difficile d'attirer les résidents permanents de la Colombie-Britannique ou de Toronto. Nous faisons paraître des offres d'emploi dans les offices de tourisme de la communauté japonaise, sur Internet, etc., mais c'est très difficile.

M. Peter Julian: Merci. Peut-être que nous pourrions parler plus tard en privé. Je pense que ce pourrait être une solution partielle au problème que vous avez soulevé, mais je ne sous-estime pas les enjeux généraux du Programme des travailleurs étrangers temporaires. C'est un vrai problème. Merci.

Je m'adresse maintenant à M. Schut. J'ai trouvé vos chiffres assez convaincants. Si j'ai bien compris, le taux de roulement annuel des conducteurs est de 59 %.

• (1000)

M. Mike Schut: C'est exact, oui.

M. Peter Julian: Oh, là là! C'est ahurissant. C'est très difficile de poursuivre ses activités quand le taux de roulement est aussi élevé.

Personnellement, je pense que le Programme des travailleurs étrangers temporaires doit être revu et que, pour combler la pénurie de compétences que nous observons au Canada, nous devons envisager de donner aux immigrants qui possèdent ces compétences la possibilité de venir au Canada. S'ils sont assez bons pour travailler au Canada, ils devraient l'être aussi pour y vivre y amener leur famille et s'y installer, dans des endroits comme Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous recommanderiez-vous, dans le cadre de notre rapport, de vraiment préconiser une refonte complète du Programme des travailleurs étrangers temporaires, au point d'en faire davantage un programme pour immigrants qualifiés, pour que les gens puissent venir au Canada et s'y enraciner?

M. Mike Schut: Le Programme des travailleurs étrangers temporaires doit absolument être revu. Les goulots d'étranglement qui existent aujourd'hui dans le processus sont tout simplement ahurissants. Nous traitons probablement deux ou trois demandes par an pour 25 postes variés. Alors que notre paiement est reçu généralement en moins de cinq jours ouvrables, l'approbation peut mettre six ou sept semaines à arriver. Une fois que cette autorisation est donnée, nous constatons aujourd'hui qu'il faut attendre trois semaines de plus avant d'inscrire un nom en vue de l'étude d'impact sur le marché du travail et d'autoriser cette personne à venir au Canada. Ces goulots d'étranglement coûtent de l'argent. Une révision de tout le processus est absolument nécessaire.

Nous sommes assez chanceux d'être classés dans la catégorie faible niveau de compétences/poste à haut salaire, ce qui aide dans le processus de demande. Je crois que ce processus est entré en vigueur il y a environ deux ans, en même temps que la dernière révision du programme. Oui, il faut absolument apporter des changements.

Le Canada a besoin de travailleurs étrangers temporaires, peu qualifiés et hautement qualifiés; ce n'est pas important. Le Canada a un réel besoin de toutes ces personnes. Ma priorité, ce sont les conducteurs de camion, évidemment.

M. Peter Julian: Oui, je comprends. Je suppose que, quand il est question d'emploi à long terme, nous pourrions en fait envisager un programme qui, comme l'ont fait les générations précédentes, accueille les immigrants au Canada, non pas en tant que travailleurs étrangers temporaires, mais en tant que personnes capables de s'enraciner au Canada.

Par exemple, vous avez mentionné un employé, votre deuxième travailleur étranger temporaire, qui a travaillé avec vous pendant 13 ans. Quand a-t-il pu devenir un citoyen canadien? Peut-être relève-t-il encore du Programme de travailleurs étrangers temporaires?

M. Mike Schut: Non, il est résident permanent. Il renouvelle sa carte de résident permanent tous les cinq ou sept ans. Je ne suis pas sûr; je pense que c'est cinq ans.

M. Peter Julian: Mais il n'est toujours pas citoyen canadien.

M. Mike Schut: Il n'est pas encore devenu citoyen canadien. Je ne lui ai pas demandé pourquoi. Je sais qu'il y a certains obstacles, dans

tout ce processus, en particulier pour les conducteurs de grands routiers qui quittent le Canada dans le cadre de leur travail; ils doivent être présents au Canada un nombre de jours précis pour avoir leur citoyenneté.

M. Peter Julian: Je pense que cela est un autre problème. Il s'agit d'une personne qui a travaillé ici pendant 13 ans et qui a contribué à l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard et du Canada, et il n'a toujours pas pu devenir citoyen canadien.

Merci.

Le président: Votre temps s'est écoulé. Les sept minutes passent tellement vite quand vous vous amusez, Peter

Mike, vous avez dit que le fait de passer du niveau C au niveau B de la CNP vous aiderait à intéresser les travailleurs étrangers temporaires au camionnage longue distance. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les conducteurs de grand routier devraient être considérés comme des travailleurs qualifiés? De nos jours, je dirais qu'il faut être un travailleur qualifié pour conduire un camion, mais ils ne sont pas considérés comme tels. Quelle différence cela ferait-il si on changeait le système en classant les conducteurs de camion au niveau B de la CNP plutôt qu'au niveau C de la CNP?

• (1005)

M. Mike Schut: Pourquoi un conducteur de grand routier devrait-il être considéré comme un travailleur qualifié, plutôt que comme un travailleur peu spécialisé? Dans mon document, j'ai exposé de nombreuses raisons. Il ne s'agit pas simplement d'obtenir un permis et de prendre la route. Il y a des certificats à obtenir ou à renouveler, des examens médicaux continus, des permis à renouveler et des contrôles permanents. Il ne s'agit pas simplement de conduire un camion, mais de suivre les procédures d'utilisation normalisées de toutes les entreprises à qui les conducteurs livrent des marchandises ou auprès de qui ils en prennent livraison. Le passage de la frontière internationale est assujéti à des exigences — exigences administratives, exigences de l'Agence des services frontaliers du Canada et exigences du service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis — qui changent constamment. Une seule petite erreur peut coûter entre 10 000 et 16 000 \$ en frais de pénalités et d'évaluations. Ces messieurs-dames ont besoin de savoir ce qu'ils font et ont besoin d'être au meilleur de leur forme.

Le président: Merci.

Monsieur Sorbara, nous passons à des interventions de cinq minutes.

M. Francesco Sorbara: Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous, et merci pour vos exposés.

Deux problèmes se posent. Le premier concerne la main-d'oeuvre à la disposition des organisations. Nos besoins en main-d'oeuvre ne sont pas comblés, de toute évidence. Certaines observations ont porté sur le Programme de travailleurs étrangers temporaires et sur le processus d'étude d'impact sur le marché du travail, que je connais très bien, en Ontario, et qui est très fastidieux, je dirais.

Quand vous faites une erreur, vous devez parfois recommencer depuis le début. Ce serait comme partir en voyage en voiture, se faire arrêter pour quelque chose, et devoir faire tout le chemin du retour avant de recommencer. Ça n'a pas vraiment de sens. Je compatis avec vous. Nous devons vraiment examiner ce sujet sérieusement.

J'aimerais m'adresser à la Chambre de commerce en ce qui concerne certaines de leurs observations. En tant qu'économiste ayant travaillé à Wall Street et Bay Street, je dirais que la meilleure mesure de la situation financière d'un pays, c'est son ratio de la dette nette au PIB. Au Canada, il est d'environ 31 %. Il affiche une tendance à la baisse. En fait, je vais vous lire une partie du rapport sur la viabilité financière du directeur parlementaire du budget, publié le 27 septembre 2018.

La politique budgétaire fédérale actuelle est viable à long terme. Le DPB estime que le gouvernement fédéral pourrait augmenter les dépenses ou réduire les impôts et les taxes, de manière permanente, dans une proportion correspondant à 1,4 % du PIB (29 milliards de dollars – dollars courants) tout en maintenant à long terme la dette nette au niveau actuel (2017), qui correspond à 31,1 % du PIB.

Parmi tous les pays du G7, nous avons le ratio de la dette nette au PIB le plus bas. Nous avons une cote de crédit AAA, qui est heureusement restée inchangée.

L'ancien gouvernement libéral de Paul Martin et de Jean Chrétien a déterminé un certain nombre de choses qui devaient être réglées. Je dirais que nous sommes financièrement exactement sur la bonne voie, et que notre ratio de la dette nette au PIB est en baisse. En fait, en grande partie, notre écart financier dénote une certaine prudence. Je m'arrêterai là.

Blair, j'ai une petite question. Il y a une chose dont vous n'avez pas parlé et je pensais que vous alliez en parler, au sujet des personnes âgées et de la planification de la prestation du survivant, qui est de 60 %. Quand une personne décède, c'est son conjoint ou sa conjointe qui touche les prestations du Régime de pensions du Canada. Généralement, c'est l'homme qui décède en premier, et c'est lui qui recevait des prestations du RPC. Beaucoup de femmes n'ont pas fait partie de la population active aussi longtemps que les hommes, surtout dans cette ancienne génération. Elles se retrouvent dans une situation bien pire, car elles ne peuvent recevoir que 60 % des prestations de leur conjoint. En fait, je pense qu'il faudrait mettre en oeuvre une nouvelle politique leur permettant de toucher 100 % des prestations de leur conjoint, mais en maintenant le plafond au montant actuel du RPC, qui est de 1 100 \$ et quelques. Je pense savoir de quoi je parle.

Ce serait une autre étape vers l'élimination de la pauvreté chez les personnes âgées, surtout parmi les femmes âgées et les personnes âgées vivant seules. Est-ce exact?

M. Blair Corkum: C'est exact. On n'en demande pas autant à la fois, alors gardez l'oeil ouvert pour la suite.

M. Francesco Sorbara: J'ai une dernière question, et je m'adresse à l'association des camionneurs.

Les milléniaux ou les jeunes s'intéressent-ils à une carrière de camionneur, ou sommes-nous entièrement dépendants de la main-d'oeuvre étrangère?

• (1010)

M. Tyson Kelly (vice-président, Ventes et logistiques, Bulk Carriers PEI Limited): Les milléniaux n'ont pas été renseignés sur le métier de routier. C'est une vie très difficile. Notre organisation doit travailler plus dur pour présenter ce métier dans les écoles. Je pense que ce sera mis en place par l'Atlantic Provinces Trucking Association, qui vient de lancer un programme. Des représentants vont voir tous les conseillers scolaires et ils essaient de fournir plus d'information aux étudiants pour que ces derniers puissent y voir au moins une option.

Pour répondre à la question, c'est une vie difficile; pour les milléniaux avec qui nous en avons parlé, ce n'est absolument pas un objectif.

M. Francesco Sorbara: Cela est vrai également en Ontario. Nous avons les mêmes problèmes en ce qui concerne les métiers. J'essaie de mettre en avant ce qu'on appelle le modèle allemand de la parité d'estime, qui voit les métiers comme équivalents à un diplôme en sociologie ou en droit. Je pense qu'il doit y avoir un petit changement de mentalité en ce qui concerne les métiers de camionneur, de poseur de cloisons sèches, de plâtrier ou de maçon. J'aimerais que cela s'arrête là.

C'est une bonne journée, car nous avons un peu de certitude en ce qui concerne l'ALENA. Nous allons tous examiner de très près les détails. J'espère que la Chambre de commerce se joindra à nous. Ne seriez-vous pas d'accord pour dire que c'est une bonne journée?

L'Île-du-Prince-Édouard a une économie fondée sur l'exportation. C'est une économie qui tire profit du tourisme. Beaucoup de touristes étrangers viennent ici. L'accord économique et commercial global, je crois, est une bonne chose pour les pêcheurs de homards d'ici, et c'est une bonne chose pour l'ensemble de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'adorerais avoir votre point de vue là-dessus, s'il vous plaît.

Mme Jennifer Evans: Bien sûr. Je pense qu'il y a eu un soupir de soulagement à l'échelle nationale, la nuit dernière, quand l'accord a été conclu. La journée d'aujourd'hui sera consacrée à l'analyse des détails pour voir quelles seront les répercussions sur nos entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard et sur les entreprises canadiennes.

M. Francesco Sorbara: Je pense que rendre le programme pilote d'immigration au Canada atlantique permanent est une excellente idée.

Mme Jennifer Evans: Merci.

Le président: Madame Alleslev, allez-y.

Mme Leona Alleslev: Il y a eu tellement d'exposés excellents que je n'ai pas pu tout assimiler. J'aimerais pourtant me concentrer sur M. Gander et M. Walters pour le moment.

Vous établissez comme principe que cela doit absolument être une stratégie nationale. Ce n'est en rien différent des chemins de fer de 1867. Nous avons besoin d'une infrastructure numérique, pour nous permettre essentiellement de communiquer directement avec les Canadiens.

Vous avez mentionné que vous vouliez que cela relève des municipalités. Pourquoi pas du gouvernement fédéral? Nous devons dresser une carte pour nous assurer de couvrir le pays d'un bout à l'autre, un peu comme à London, où le gouvernement fédéral est propriétaire du système de transport en commun.

M. Barry Gander: Je vais clarifier cela. Je ne voulais pas dire que le gouvernement fédéral ne devrait pas s'en occuper, mais je crois que l'administration municipale devrait ultimement posséder et contrôler le réseau. C'est le cas pour le réseau SWIFT. Le gouvernement fédéral apporte sa contribution, comme le font le gouvernement provincial et les municipalités. Mais au bout du compte, le réseau est contrôlé par les municipalités. Il n'est pas la propriété des municipalités. Les entreprises possèdent le réseau, et c'est très bien ainsi, tant qu'elles acceptent que les municipalités contrôlent le fonctionnement et le libre accès.

Un fournisseur ne peut pas mettre en place un réseau en libre accès. Ce n'est simplement pas réalisable.

Mme Leona Alleslev: Ce serait donc une stratégie fédérale, des normes fédérales, un réseau exploité par les municipalités et une combinaison de propriété.

M. Barry Gander: C'est exact, oui. Cela serait absolument parfait.

Bien sûr, les municipalités sont parfois des municipalités rurales, il y a en effet des collectivités qui sont à portée de vue de la Tour du CN et qui ont un service épouvantable, parce qu'elles se trouvent sur le territoire d'une municipalité rurale. J'ai organisé une réunion avec les maires de la partie nord de Toronto pour entendre Brad Woodside, de Fredericton, car l'Atlantique devance l'Ontario à bien des égards. Les maires ont appris avec stupéfaction ce qu'ils devaient faire pour reprendre les choses en main afin que Toronto rattrape son retard par rapport à Fredericton.

Mme Leona Alleslev: Oui, c'est remarquable.

M. Barry Gander: Cette collectivité est étrange.

Mme Leona Alleslev: Il faut donc agir rapidement.

M. Barry Gander: Oui.

Mme Leona Alleslev: Merci.

Madame Evans, j'aimerais avoir votre point de vue sur l'ALENA. Le soulagement vient-il du fait que nous avons conclu un accord ou du fait qu'il y a certains points précis qui sont meilleurs que ce que nous avions auparavant? Généralement, quand vous renégociez un accord commercial, c'est pour rendre les choses meilleures. Pouvez-vous nous dire si vous êtes soulagée simplement parce qu'il y a un accord, car un accord quelconque est toujours mieux que rien, ou s'il y a des points précis qui ont été améliorés?

• (1015)

Mme Jennifer Evans: Certes, la nuit dernière, c'était un soulagement car nous avons conclu un accord. Il est encore trop tôt pour nous puissions faire un commentaire officiel sur notre position à l'égard de cet accord. Nous allons examiner ces détails aujourd'hui, et nous verrons ce qu'il adviendra. Il un peu trop tôt pour que nous ayons une position officielle sur les détails.

Mme Leona Alleslev: C'est bien.

Pourriez-vous me dire quelle est la mesure des répercussions économiques de l'ALENA sur l'Île-du-Prince-Édouard?

Mme Jennifer Evans: Oh, les répercussions sont énormes. Nos secteurs primaires sont liés aux marchés d'exportation, et les États-Unis sont notre principal partenaire commercial. Même si nous sommes peut-être une très petite province, le commerce est un grand sujet de préoccupation pour nous. Nos membres ont exprimé haut et fort leur degré de préoccupation, je pense donc que nous les représentons bien aujourd'hui quand nous disons que tout le monde se sent un peu mieux du fait qu'on en soit arrivés là.

Mme Leona Alleslev: Dans quelle mesure alors avez-vous, vous et l'Île-du-Prince-Édouard, cherche à tirer parti de ce nouvel AECG? Pensez-vous que le gouvernement fédéral et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique vous fournissent les appuis appropriés qui vous permettent de commencer à vous diversifier?

Mme Penny Walsh-McGuire: Nous nous sommes évidemment concentrés sur ce qui se passe au sud de la frontière. Pour répondre à votre question, en 2017, les exportations de l'Île-du-Prince-Édouard vers les États-Unis étaient de 1 milliard de dollars; c'est donc important pour notre province et notre économie.

Pour ce qui est de l'AECG et de l'accord commercial transpacifique, j'ai deux ou trois choses à ajouter à ce que Jennifer vient de dire. Nous travaillons en étroite collaboration avec Exportation et développement Canada. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires commerciaux provinciaux et fédéraux. Nous comprenons que l'éducation est un élément clé, cela

semble accablant. Comme l'a mentionné Jennifer, nous connaissons très bien les États-Unis; ils sont nos partenaires commerciaux depuis de nombreuses décennies. Nous devons nous ouvrir à l'Europe et à toute l'Asie. Nos différents partenaires du secteur nous disent en outre qu'une approche sectorielle devra être mise en place.

Le président: Merci à vous tous.

Monsieur Fragiskatos, allez-y.

M. Peter Fragiskatos: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins pour leurs excellents exposés. Comme c'est ma première visite à l'Île-du-Prince-Édouard, et pas seulement à Charlottetown, je dirais que c'est une excellente manière de commencer la semaine.

Ma question est pour M. Schut. Nous en avons même discuté avant la réunion; et je comprends très bien tout ce que vous avez expliqué aujourd'hui au sujet de vos recommandations en matière de politique et des modifications spécifiques du programme que vous jugez nécessaires. Je le comprends, car nous entendons le même type de préoccupations dans la région de London et dans le sud-ouest de l'Ontario, lorsqu'il est question du secteur du transport routier.

Mais je dois vous poser la question: à quoi ressemble la vie d'un conducteur de grand routier? Je pose la question car, si ces changements sont mis en place, devons-nous faire face au problème que vous cernez, c'est-à-dire une pénurie de camionneurs? Serait-ce encore un problème? C'est un métier vraiment très difficile. Être sur la route, c'est une vie très difficile, surtout si vous avez une jeune famille. Pourriez-vous nous en parler?

M. Mike Schut: C'est une excellente question. Merci.

Ce n'est pas une vie facile. Dans le Canada atlantique, lorsque vous partez, vous ne revenez pas à la maison pour être près de vos enfants ou de votre famille avant quatre, cinq ou six jours. Mais la technologie est une chose merveilleuse et, grâce à Skype ou à FaceTime, vous pouvez voir vos enfants, faire des choses comme ça.

Ce qu'on observe, c'est que les travailleurs étrangers temporaires qui se présentent sont habitués à ce mode de vie. C'est un mode de vie qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Ils sillonnent les routes de l'Europe trois ou quatre semaines d'affilée, et ils en ont assez de la bureaucratie. Ils en ont assez de la criminalité. Ils en ont assez de ce mode de vie. Ils veulent un meilleur mode de vie pour leur famille, alors ils prennent la décision de venir ici, de continuer à faire exactement ce qu'ils savent faire et font très bien, pour que leur famille puisse vivre mieux.

• (1020)

M. Peter Fragiskatos: J'ai sous les yeux la prévision de l'Alliance canadienne du camionnage, qui dit qu'il pourrait manquer jusqu'à 48 000 chauffeurs au Canada d'ici 2024.

Ce n'est pas que j'essaie de minimiser l'importance de votre témoignage d'aujourd'hui. Je pense qu'il s'agit d'un problème très grave qui ne va pas disparaître de lui-même. Mais je suis le genre de personne qui aime penser à l'avenir, et je crois que c'est la chose responsable à faire dans le cas présent. Si nous décidons d'aller de l'avant et de procéder à ces changements, je veux m'assurer qu'ils auront un effet positif concret et qu'ils entraîneront le genre de résultats que vous, entre autres, souhaitez.

Je veux continuer sur le sujet du camionnage, si personne n'y voit d'inconvénient. Je suis en train de lire l'analyse récemment publiée par le groupe de transporteurs Day & Ross. C'est une entreprise du Nouveau-Brunswick, et je me demandais si vous étiez dans la même situation qu'elle. Selon l'analyse, il y a une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du camionnage à l'échelle mondiale, mais les gens ne se rendent pas compte qu'il ne s'agit pas seulement des camionneurs. Les entreprises doivent surveiller l'efficacité des mesures de réduction des émissions, les comportements, la localisation et faire une foule de choses compliquées qui nécessitent des experts en TI, des spécialistes de la finance, des comptables et des répartiteurs.

Est-il vrai que la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du camionnage ne concerne pas uniquement les camionneurs, mais tous les emplois du secteur? Votre entreprise a-t-elle également ce problème?

M. Tyson Kelly: C'est exact pour ce qui est des mécaniciens et des répartiteurs... Je crois qu'il est plus difficile de trouver des gens à certains endroits. Nous avons eu de la chance, ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, relativement aux emplois à domicile. Les gens ne sont pas partis dans l'Ouest. Ils sont bien rémunérés. Au bout du compte, du point de vue de l'entreprise, il faut trouver le moyen de fournir des salaires élevés et des postes de grande valeur, afin que les employés soient heureux. Une entreprise ne peut pas conserver ses employés s'ils sont malheureux, même en leur offrant tout l'argent du monde.

Je pense vraiment que cela oblige les entreprises à créer un environnement dont les gens veulent faire partie. Dans le secteur des transports, notre taux de roulement est de 59 %. C'est plutôt faible, si on compare avec la moyenne du secteur. Nous faisons déjà toutes sortes d'excellentes choses. Pouvons-nous faire mieux? Bien sûr. Nous allons devoir trouver des solutions novatrices au problème, mais il y a énormément d'entreprises qui ont beaucoup plus de difficultés que nous et, selon moi, notre approche favorable aux familles nous démarque clairement des autres.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Il me reste environ une minute et demie, alors je vais m'adresser à la Chambre de commerce.

Le Comité a récemment accueilli des représentants de Startup Canada, un organisme, comme vous le savez, qui soutient l'entrepreneuriat canadien. J'ai envoyé à l'un des représentants une question que je n'avais pas eu le temps de poser pendant la séance. Je voulais savoir s'ils avaient des recommandations autres que celles concernant le régime fiscal et la réglementation.

Ils m'ont répondu qu'il était très important — encore plus important que de modifier le régime fiscal ou la réglementation — d'accroître l'accès aux capitaux pour les entrepreneurs, en particulier en ce qui concerne l'innovation à forte composante technologique. Lorsqu'elles choisissent un endroit où s'implanter, les entreprises cherchent des universités dynamiques, des infrastructures aéroportuaires pour favoriser l'établissement de liens internationaux, des collectivités qui maîtrisent l'anglais et la protection internationale des droits de brevet.

Jusqu'ici, aujourd'hui, la chambre a surtout mis l'accent sur la modification du régime fiscal et de la réglementation. Ne vous méprenez pas, j'ai du respect pour la chambre et je comprends sa position, mais reconnaissez-vous qu'il y a toutes sortes d'autres facteurs en jeu sur lesquels il faudrait se pencher?

Aussi, en ce qui concerne la modification de l'impôt sur les sociétés au Canada, seriez-vous d'accord sur le fait qu'un grand nombre d'intervenants ont examiné ce que M. Trump a fait aux États-

Unis par rapport à cela? Selon eux, il est en train de gonfler la dette des États-Unis et de la refiler aux générations futures.

Ce doit être très préoccupant pour vous.

• (1025)

Mme Penny Walsh-McGuire: Très certainement. Je crois que nous nous rendons compte que ce qui se passe chez nos voisins du sud pourrait avoir une incidence à court et à long terme sur les entreprises canadiennes, autant les petites entreprises que les sociétés.

Je veux souligner que l'Île-du-Prince-Édouard a le taux d'entrepreneuriat par habitant le plus élevé des provinces du Canada. Notre secteur — nos entreprises en démarrage —, est en pleine expansion et réussit très bien.

Nous allons effectivement nous faire l'écho des commentaires de Startup Canada. Nous croyons qu'il faut mettre l'accent sur le développement des compétences, l'accès au capital, l'accès au soutien à la recherche et la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

J'aimerais revenir rapidement sur la question du fardeau, parce que je n'ai pas eu l'occasion de répondre à votre collègue. Si nous sommes confiants — et les économistes ont confiance quant à notre situation financière —, alors nous devrions mettre en œuvre un plan touchant le ratio de la dette au PIB et le respecter. Voilà ce que je voulais dire par rapport à cela.

Les chambres doivent aborder les questions liées à l'impôt et à la réglementation. Nous devons fournir du soutien aux entreprises très prospères et en croissance, ici, dans notre province. Bien des points que vous avez soulevés, entre autres en ce qui concerne l'accès au capital et la réglementation, restent pertinents. Ce sont des obstacles, et nous devons en tenir compte.

Le président: Merci à tous.

Il nous reste suffisamment de temps pour une dernière question de M. Kelly.

Mais avant, j'aimerais revenir sur la question des travailleurs étrangers temporaires. Je m'adresse à Bulk Carriers et à Select Tours. Selon eux, il y a 17 camions en attente de chauffeurs.

Le sujet du jour est la compétitivité économique.

Certains d'entre nous sont arrivés ici par avion la nuit dernière à 2 heures. Je sais que Kelly Doyle, de PEI Select Tours, a besoin de travailleurs étrangers temporaires, parce que ses employés sont épuisés. Ils sont censés rentrer à minuit trente, mais parfois, cela va à 4 heures du matin. Je les ai vus quand je suis arrivé.

Avez-vous des commentaires à faire sur le système lui-même? Vous avez besoin de camionneurs. Vous avez besoin de gens. Le système ne tient pas compte de l'urgence. Je crois que c'est ce que je voulais dire.

Comment pouvons-nous régler ce problème? Pouvez-vous faire un commentaire sur le caractère urgent de ce système et sur le processus de traitement des demandes que vous présentez? Je sais qu'il vous arrive tout le temps de devoir présenter de nouveau une demande et d'attendre 30 jours supplémentaires.

Je vous pose la question, avez-vous des commentaires?

M. Kelly Doyle: Ce dont je suis sûr, c'est que le temps a une très grande importance dans notre secteur, puisque nous sommes en activité seulement six mois par année. Nous comptons nous rendre à Vancouver le mois prochain pour discuter avec une quinzaine, une vingtaine ou une trentaine d'entreprises différentes pour planifier l'année qui vient et faire venir des gens à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pendant que nous faisons cela, nous tenons pour acquis que nous allons pourvoir les postes de guide, qu'il y en aura assez pour accueillir tous les gens qui viendront. Nous planifions en tenant pour acquis que nous allons les avoir. Mais, lorsque les gens arrivent, on découvre que notre demande, que nous avons présentée il y a un mois, a recueilli la poussière sur le bureau de quelqu'un et n'a même pas été examinée; elle a peut-être même été modifiée. C'est déjà arrivé dans le passé. Entre le moment où nous présentons notre demande et celui où quelqu'un l'examine, il y a eu un changement, et devons verser un autre 1 000 \$ pour présenter une nouvelle demande, parce que ce qu'il y avait dans la première ne correspondait pas à ce qu'il fallait mettre dans la deuxième.

Je sais que ça paraît fou, mais le temps compte pour nous, parce que notre type d'entreprise exerce ses activités pendant seulement six mois. Il n'y a pas de circuit touristique en décembre ou en janvier.

Il faut aussi que les guides touristiques soient à la hauteur des attentes des Japonais, où ils trouveront une autre destination.

Le président: Mike, avez-vous des commentaires?

M. Mike Schut: Oui. Il y a un centre régional de traitement des demandes ici, dans le Canada atlantique, à Saint John au Nouveau-Brunswick. Quand vous envoyez votre demande, présentement, il est impossible de savoir qui va l'examiner. Peut-être que ce sera un petit nouveau à peine formé.

Ma recommandation serait que les employés du centre de traitement soient spécialisés dans certains secteurs de l'industrie. Cela nous éviterait de devoir répondre aux mêmes questions, chaque fois, pour chaque demande. Nous participons au programme depuis 2004, et les réponses que je donne aux questions sont toujours les mêmes, pour chaque demande que nous présentons.

Certaines personnes ont examiné mes demandes plus d'une fois, et les traitent de manière expéditive. D'autres personnes posent des questions supplémentaires auxquelles nous avons déjà répondu.

Une fois que la demande est approuvée... Vu le temps qu'il faut maintenant pour y inscrire un nom, nous présentons une demande générale pour 25 postes. Nous n'avons pas les noms au moment de la demande, mais nous les obtenons au fur et à mesure. Cela ne devrait pas prendre trois ou quatre semaines supplémentaires pour inscrire un nom sur l'étude d'impact sur le marché du travail. C'est quelque chose qui devrait se faire rapidement.

J'ai présenté 10 demandes qui, depuis deux semaines et demie, sont quelque part dans les limbes. Je ne peux toujours rien envoyer aux personnes concernées, même s'il y en a qui sont ici au Canada et qui sont prêtes à commencer à travailler.

• (1030)

Le président: Pat, vous pouvez poser la dernière question.

M. Pat Kelly: Merci.

J'aimerais que Mme Walsh-McGuire puisse approfondir sa réponse au sujet des chiffres qui ont été présentés, en partie par mon collègue, M. Sorbara. Il a parlé du ratio de la dette au PIB, mais j'ai eu l'impression que cela ne concernait que la dette du gouvernement fédéral. La plupart des provinces, on le sait, sont pratiquement des causes perdues, avec leur déficit systémique perpétuel.

Examinons dans son ensemble le fardeau que représente la dette du gouvernement pour l'économie canadienne. Selon bon nombre d'analystes, nous sommes près du sommet du cycle économique. Le prix des produits de base s'est rétabli et le secteur immobilier

prospère. Le vent gonfle les voiles de notre économie, et pourtant, le gouvernement fédéral accuse toujours un déficit important.

Selon vous, est-ce que c'est sage? Pouvez-vous, brièvement, nous donner un chiffre pour le ratio de la dette au PIB qui tient compte de la dette de l'ensemble des gouvernements du Canada?

Mme Penny Walsh-McGuire: J'ai commencé ma déclaration préliminaire en parlant de la situation financière du pays et en disant que les budgets de chaque année comprennent leur lot de priorités et de contraintes.

Par exemple, ici à l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu d'importants investissements dans l'infrastructure, dans notre aéroport, notre port, notre portion de la route transcanadienne, et j'en passe.

Je ne vais pas donner de chiffres. On pourrait débattre toute la journée de l'opinion des économistes. Je tiens seulement à redire que, de l'avis de la Chambre de commerce du Canada et de notre propre chambre, nous vivons une période de prospérité, alors il convient de prendre des mesures en prévision du ralentissement que certains économistes ont annoncé. Nous devons nous préparer, et nous devons être prêts. Voilà ce que j'ai à dire, en résumé. Le pays doit se munir d'un plan.

M. Pat Kelly: Peut-être qu'il y aura une date prévue dans le budget, cette année.

Le président: Vous êtes le dernier intervenant, monsieur Kelly.

Merci à tous les témoins de leur témoignage. Merci à Barry et à Tony d'être venus de Nouvelle-Écosse.

Nous allons prendre une pause d'environ 10 minutes, puis nous reprendrons les travaux à 10 h 45.

• _____ (Pause) _____

•
• (1045)

Le président: Reprenons.

Je crois que tout le monde est au courant, mais nous sommes le comité des finances et nous menons des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019.

Avant tout, je veux remercier les témoins de s'être déplacés.

Pour vous donner une idée des régions d'où viennent nos membres, je vais demander aux députés ici présents de se présenter rapidement tour à tour et de dire d'où ils viennent.

Monsieur Julian, voulez-vous commencer?

M. Peter Julian: Je m'appelle Peter Julian. Je suis député de New Westminster—Burnaby, à l'autre bout du pays. Je suis très content d'être ici à Charlottetown.

Mme Leona Alleslev: Je m'appelle Leona Alleslev. Je viens d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, en Ontario, un peu au nord de Toronto.

M. Pat Kelly: Je m'appelle Pat Kelly. Je représente Calgary Rocky Ridge, les banlieues nord-ouest de Calgary.

Le président: Je m'appelle Wayne Easter; je viens d'une localité tout juste à l'extérieur de Charlottetown.

[Français]

M. Greg Fergus: Je m'appelle Greg Fergus. Je suis député de Hull—Aylmer, d'une autre belle province, le Québec, en face d'Ottawa.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara: Je m'appelle Francesco Sorbara, et ma circonscription est Vaughan—Woodbridge, sur la frontière entre la ville de Toronto et la région de York. Je suis très heureux d'être à nouveau ici à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est très beau, surtout en automne.

M. Peter Fragiskatos: Bonjour. Je m'appelle Peter Fragiskatos et je suis député de London, en Ontario; c'est la 11^e ville en importance du Canada, pour ceux qui l'ignoraient. C'est ma première visite à l'Île-du-Prince-Édouard. Merci beaucoup de nous accueillir.

Le président: Merci à tous.

Si possible, ce serait préférable que vos déclarations préliminaires ne dépassent pas cinq minutes. Nous avons remis aux membres du Comité les mémoires que nous avons reçus. Je crois qu'il y en avait 524. Ils sont dans leurs iPads.

Monsieur Ghiz, au nom de l'Association canadienne des télécommunications sans-fil, vous avez la parole.

M. Robert Ghiz (président et chef de la direction, Association canadienne des télécommunications sans fil): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est un plaisir pour moi de représenter ici aujourd'hui l'Association canadienne des télécommunications sans-fil, ou simplement l'ACTS. Notre organisation fait autorité pour tout ce qui touche le sans-fil au Canada, y compris les enjeux, le développement et les tendances. Nous représentons les fournisseurs de services ainsi que les entreprises qui conçoivent des produits et des services pour le secteur du sans-fil.

Comme l'a souligné le gouvernement du Canada dans ses consultations nationales sur le numérique et les données, le monde entier traverse une période de transformation guidée par le numérique et les données. Les technologies numériques et l'utilisation novatrice des données vont stimuler les économies nationales, améliorer la qualité de vie des habitants et créer des emplois bien rémunérés. Dans chaque province et territoire, nos membres ont construit des réseaux sans-fil de pointe qui joueront un rôle clé dans la réalisation de cette vision d'avenir. Grâce à la nouvelle génération de technologie sans fil, dite LTE ou 4G, nos réseaux offrent une connectivité sans-fil mobile rapide et fiable, accessible à environ 99 % des Canadiens. Nos vitesses de téléchargement sont les plus rapides du G7 et deux fois plus rapides que celles des États-Unis. Le Canada est véritablement un chef de file mondial dans le secteur du sans-fil.

Cette position ne doit pas être prise à la légère. Nous sommes à l'aube de la prochaine révolution dans l'industrie du sans-fil mobile: l'arrivée de la prochaine génération de réseaux sans-fil, communément appelé 5G. C'est révolutionnaire. Non seulement ces réseaux amélioreront les communications mobiles actuelles, mais en outre ils ouvriront la voie à de nouvelles entreprises et à de nouveaux services axés sur le numérique et les données. Les secteurs de l'économie canadienne qui ne seront pas transformés par l'introduction des réseaux sans-fil 5G sont très peu nombreux.

Récemment, nous nous sommes associés à Accenture afin d'examiner de plus près les retombées éventuelles des réseaux 5G sur l'économie du Canada. Selon une étude publiée cet été par Accenture, l'introduction des réseaux 5G, pour l'économie canadienne, se traduira par une contribution annuelle supplémentaire de 40 milliards de dollars au PIB d'ici 2026 et créera près de 250 000 emplois permanents au cours de la même période. Ces bénéfices sont possibles, cependant, ils ne sont pas assurés. Dans la

même étude, Accenture estime que des investissements de 26 milliards de dollars seront nécessaires entre 2020 et 2026. La plus grande partie de ces dépenses sera assumée par des entreprises de télécommunication dotées d'installations. Ce montant ne comprend pas les dépenses pour le spectre qui seront nécessaires à la mise en oeuvre des réseaux 5G. C'est pour cette raison que nos recommandations visent surtout à stimuler et à soutenir les investissements.

Le mémoire que nous avons présenté au Comité en août comprenait un certain nombre de recommandations, mais il y en a deux que je veux mettre en relief, vu la façon dont elles favoriseront la réussite du Canada en cette période de changement économique. La première recommandation concerne les taux de déduction pour amortissement. Nous recommandons que le gouvernement du Canada augmente de 30 à 100 % les taux de déduction pour amortissement pour les catégories d'immobilisations amortissables liées au matériel de télécommunication, comme cela a déjà été fait, avec de bons résultats, aux États-Unis. Une telle mesure encouragerait les fournisseurs de service à faire de nouveaux investissements en capital. Notamment, nous croyons que cela favoriserait les investissements considérables nécessaires à la mise en oeuvre des réseaux 5G au Canada.

Des études du Conference Board du Canada ont conclu que l'augmentation du taux de déduction pour amortissement aurait une incidence positive sur les investissements dans le secteur des télécommunications canadiennes. Nous soulignons également respectueusement que votre comité, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, a aussi formulé une recommandation en ce sens dans son rapport de décembre 2016.

La seconde recommandation que je veux mettre en relief aujourd'hui concerne les crédits d'impôt pour la recherche et le développement, lesquels, selon nous, favoriseraient la durabilité des investissements en capital. Les changements récemment apportés au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental ont permis de réduire de 20 à 15 % le taux global du crédit d'impôt concerné. Certaines mesures ont été prises pour compenser ces réductions, notamment un accent accru mis sur le financement direct des activités de recherche et développement, mais nous croyons que des crédits d'impôt neutres sont préférables. Nous recommandons donc que ces crédits d'impôt soient examinés et possiblement rétablis.

● (1050)

[Français]

Nous sommes d'avis que la mise en oeuvre de ces deux recommandations appuiera davantage les investissements dont dépend le statut de chef de file du Canada en matière de réseaux sans fil. Nos membres sont aussi en première ligne de cette révolution numérique fondée sur les données. Ils sont les architectes de l'infrastructure de base qui soutient la stratégie d'innovation du Canada, et qui permettra aux Canadiens de s'adapter à un paysage économique en mutation et de demeurer concurrentiels partout au pays et ailleurs dans le monde.

● (1055)

[Traduction]

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Le président: Merci, Robert.

Le témoin suivant est M. Andrew Lawless, de l'East Prince Agri-Environment Association.

Andrew, vous avez la parole.

M. Andrew Lawless (membre du conseil, East Prince Agri-Environment Association): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Bonjour aussi aux autres témoins. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous ce matin.

Je représente l'East Prince Agri-Environment Association. Il s'agit d'une jeune organisation qui, en quelques années à peine, a influencé considérablement le milieu de la recherche en favorisant des relations de recherche pratique axées sur la collaboration, lesquelles ont accéléré l'établissement et l'adoption de bonnes pratiques de gestion visant à réduire l'impact environnemental.

Nous nous intéressons particulièrement à la diminution de notre empreinte écologique, car nous voulons protéger l'industrie agricole pour les générations futures. Notre groupe est composé de 18 membres qui représentent 13 exploitations agricoles de la région de Bedeque, à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes des agriculteurs de quatrième et de cinquième génération. Nous transmettons à nos jeunes familles l'amour et la fierté du métier d'agriculteur et nous leur expliquons à quel point il est important de protéger l'environnement qui nous entoure.

Nous avons tissé de solides relations de travail avec des chercheurs et des employés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'un bout à l'autre du pays; avec des chercheurs et des étudiants de deuxième cycle de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Université Dalhousie; avec des chercheurs et du personnel des relations avec l'industrie du gouvernement provincial, précisément le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture; avec l'Office de commercialisation des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard; et avec des groupes concernés par les bassins versants et qui s'intéressent de très près à l'environnement. Nous bénéficions grandement de l'approche interdisciplinaire employée pour évaluer nos pratiques. Grâce à cela, nous sommes mieux informés et nous sommes plus disposés à apporter les changements recommandés.

Nous nous réjouissons de l'annonce faite par le ministre MacAulay le 21 septembre 2018 à propos de l'investissement de 70 millions de dollars dans les sciences agricoles. Les fonds annoncés sont destinés à la recherche en collaboration et à l'embauche d'un plus grand nombre de scientifiques.

Nous demandons au gouvernement d'envisager un changement d'orientation pour exiger que le personnel scientifique travaille directement avec les utilisateurs finaux. Nous lui demandons de trouver des moyens de s'assurer que l'argent peut être utilisé à l'échelon local du secteur. Il nous faut un accès direct aux experts qui, de leur côté, doivent disposer de technologies d'échantillonnage et du matériel de diagnostic des plus modernes pour nous fournir en temps opportun de l'information qui nous permette de prendre des décisions.

Par exemple, le laboratoire de l'Institut de la qualité des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, qui appartient au secteur, a besoin d'un testeur de flétrissures verticilliennes, un appareil essentiel pour prendre des décisions rapidement pendant la saison de croissance.

L'investissement dans l'expertise doit comprendre l'embauche de techniciens ayant une connaissance pratique de déroulement des expériences et du travail sur le terrain, non pas seulement de chercheurs. Nous pouvons dire, étant donné notre propre expérience, que nous obtenons des réponses plus directes et plus rapides d'un personnel technique expérimenté, ce qui est crucial lorsque nous

tentons de diagnostiquer des problèmes immédiats touchant nos cultures.

À long terme, il faut financer la poursuite des recherches sur les variétés végétales appropriées et sur la lutte antiparasitaire pour réagir aux changements rapides du régime climatique. Il nous faut mener des recherches sur l'épandage à taux variable d'engrais, de chaux et de semence.

Pour protéger les sources d'eau, il faut mener davantage de recherches sur l'irrigation et faire des essais. Toutefois, si les recherches et les essais sont effectués à l'échelle locale, c'est-à-dire dans les conditions agronomiques et climatiques locales, les renseignements qu'ils fourniront aux utilisateurs seront plus précieux.

L'Association assure une coordination qui permet aux réseaux de recherche interdisciplinaire de suivre les directives des utilisateurs finaux, et de promouvoir des relations de travail axées sur la collaboration et fondées sur l'échange d'information. Notre coordonnateur sert de lien entre les scientifiques et les agriculteurs.

• (1100)

Nous vous remercions des investissements réalisés dans le secteur des sciences agricoles et nous vous demandons de veiller à ce que ces fonds soient distribués de manière à résoudre adéquatement les problèmes concrets des agriculteurs, à court et à long terme.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée. Nous attendons avec impatience les résultats du processus de consultation. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, Andrew.

Passons à Reg Phelan, membre du conseil national de l'Union nationale des fermiers. Bienvenue, Reg.

M. Reg Phelan (membre du conseil national, Union nationale des fermiers): Merci.

L'Union nationale des fermiers est heureuse de pouvoir contribuer aux consultations prébudgétaires du comité des finances.

L'Union nationale des fermiers, ou UNF, est une organisation agricole nationale, à adhésion directe, non partisane et dont les membres sont des bénévoles. Elle regroupe des milliers d'exploitations agricoles familiales d'un bout à l'autre du Canada qui produisent tout un éventail de denrées agricoles, y compris des grains, du bétail, des fruits et des légumes.

L'UNF a été fondée en 1969, mais ses origines remontent à plus d'un siècle. Puisque nous sommes une organisation agricole à vocation générale, nos membres reflètent la diversité du secteur de l'agriculture du Canada, en ce qui concerne autant les systèmes de production que la taille des exploitations et l'âge des agriculteurs. Nous faisons la promotion de la souveraineté alimentaire, une approche holistique qui place les gens, la nourriture et la nature au centre des politiques. Pour cette raison, sa priorité est le contrôle démocratique du système alimentaire.

L'UNF appuie les politiques qui permettront aux exploitations agricoles familiales de demeurer les principaux producteurs d'aliments du Canada. L'UNF croit que l'agriculture devrait être une activité durable sur les plans économique, social et environnemental et que la production alimentaire devrait donner de la nourriture saine pour les gens, des sols enrichis, des campagnes magnifiques, des emplois pour les non-agriculteurs, des collectivités rurales florissantes et des écosystèmes naturels riches en biodiversité.

L'UNF joue un rôle de premier plan dans la défense des intérêts des exploitations agricoles du Canada. Nous avons analysé la crise du revenu qui touche les exploitations agricoles et avons proposé des solutions abordables, équitables et novatrices, relativement aux prestations de base, qui avantageront tous les habitants du Canada. Les positions de principe de l'UNF sont débattues démocratiquement, et les résolutions sont votées à nos congrès régionaux et nationaux, conformément à notre constitution.

Nous avons la possibilité, avec le budget de 2019, d'injecter des fonds importants dans des initiatives stratégiques fédérales visant à donner à l'agriculture un rôle accru de moteur économique, pour faire en sorte que les Canadiens et les collectivités puissent tirer parti du revenu agricole et de la richesse issue du secteur de l'agriculture. Dans notre mémoire, nous avons exposé des façons dont le gouvernement fédéral pourrait restructurer ses programmes et ses mesures fiscales pour mieux soutenir un secteur multifonctionnel et, parallèlement, promouvoir la production nationale et renverser la tendance à la chute du nombre d'agriculteurs.

Nous recommandons premièrement que le Canada s'engage à remplacer un tiers de ses importations alimentaires par des produits canadiens, ce qui est un objectif ambitieux. Cela permettrait à l'économie canadienne de récupérer pour 15 milliards de dollars de dépenses alimentaires et servirait à stimuler la diversité économique et la revitalisation des collectivités rurales. Cela répondrait aussi à la demande des consommateurs qui veulent des aliments sains, produits par des agriculteurs canadiens. Nous avons justement tenu une journée agricole en ville, hier. Les rues débordaient d'aliments locaux, et les gens ont manifesté un intérêt très réjouissant. C'est la preuve que les gens soutiendraient ce virage.

Présentement, la diminution du nombre d'agriculteurs et la perte de financement nous préoccupent. Il y a une augmentation marquée de la concentration des terres agricoles au Canada. Nous avons même observé cela à l'Île-du-Prince-Édouard, et ce, malgré la Lands Protection Act, notre loi sur la protection des terres. Jusqu'à un certain point, notre gouvernement n'a pas vraiment honoré l'esprit de la loi, ce qui est vraiment très malheureux, selon nous. Il est très difficile pour les agriculteurs locaux de concurrencer, dans ce contexte, les groupes d'intérêts étrangers qui viennent dans la région.

Nous voudrions collaborer pour aider les jeunes agriculteurs à créer un régime d'assurance salaire pour les agriculteurs débutants. Il est très difficile pour les jeunes agriculteurs et les agriculteurs débutants d'entrer dans le secteur, à cause de tout l'argent qu'il faut pour la machinerie et la terre. Tout coûte un prix exorbitant, et cela dépasse les moyens de bon nombre de jeunes agriculteurs.

Nous voyons qu'il faut déployer suffisamment d'efforts à ce chapitre. Si nous avons un revenu garanti — et je crois que votre gouvernement s'est prononcé en faveur et que d'autres ont étudié la question —, les jeunes agriculteurs seraient grandement encouragés à persévérer et pourraient continuer à exploiter leurs terres pour produire la nourriture dont nous avons besoin.

Nous croyons qu'il serait aussi très important d'établir une fiducie foncière axée sur la superficie des terres. De cette façon, les agriculteurs qui prennent leur retraite auront un peu d'aide, et, en même temps, le transfert intergénérationnel des terres ne constituera pas un fardeau trop lourd pour la nouvelle génération qui reprend les rênes. En établissant quelque chose de la sorte, on augmenterait les chances que ces terres demeurent en partie des terres agricoles. La prochaine génération pourra les utiliser afin de produire de la nourriture pour tout le monde.

●(1105)

Je ne fais qu'un résumé. Je sais que le document est un peu trop long et que nous n'avons que de cinq à dix minutes.

L'un des aspects qui nous préoccupent beaucoup, et que nous soutenons fermement, est la gestion de l'offre. Nous étions assez surpris lorsque nous en avons entendu parler ce matin dans les nouvelles. J'imagine que vous l'étiez également. C'est malheureux de voir que nous avons cédé à Trump pour certains de ces aspects, et que nous perdons une bonne partie de notre approvisionnement en produits laitiers aux États-Unis. Nous en avons déjà perdu une quantité importante aux pays de l'Europe et aux pays du PTP. Je crois que la somme totale, en incluant celle d'aujourd'hui, représente la production totale de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse. Ce n'est pas une quantité négligeable. Cela exerce des pressions importantes sur nos producteurs laitiers, qui doivent exercer leurs activités selon un budget qui n'a pas changé depuis de nombreuses années, et ils continuent de subir des diminutions.

Si mon collègue Doug était ici... C'est un producteur laitier. Il a dû avoir de la difficulté à se rendre. Je lui ai parlé ce matin. Il est en route; il sera ici. Il pourrait vous éclairer davantage quant à ce qui se passe ici.

Nous aimerions qu'un processus de coopérative de vente à guichet unique soit mis en place pour de nombreux autres services et autres produits agricoles au Canada. Nous pensons que ce serait une manière très importante de stabiliser le système. Nous étions très déçus lorsque nous avons perdu la Commission canadienne du blé. C'en était un exemple. Nous avons probablement perdu un nombre incroyable de millions de dollars dans notre économie rurale à cause de cela. Tous ces actifs vont à des entreprises en Arabie saoudite et ailleurs. Ce n'était tout simplement pas logique que notre gouvernement précédent procède de la sorte. Nous pensons qu'il serait bien mieux de ramener les approches de coopérative de vente à guichet unique comme celle-ci. La différence serait considérable pour l'évolution de notre économie agricole.

Nous aimerions que des fonds soient consacrés à ces approches pour l'intérêt public. Selon nous, dans bien des cas, particulièrement au sein des universités et autres établissements, cela est plus ou moins avantageux pour certaines des grandes sociétés transnationales qui prennent part à des activités de recherche pour en tirer personnellement des bénéfices particuliers. Cela ne se fait pas dans l'intérêt public. Nous aimerions voir certains changements en ce sens.

Nous aimerions promouvoir la lutte antiparasitaire intégrée. Nous pensons que de nombreux éléments comme celui-ci contribueront à une société plus saine maintenant et à l'avenir. Nous observons certains effets de la dégradation de l'environnement et nous en constatons certains exemples ici, sur notre île. Nous prenons actuellement des mesures pour essayer de changer la situation. Un grand nombre de producteurs de pommes de terre de grande envergure reconnaissent également l'importance d'avoir du bétail et du fumier sur les terres, et d'accroître la teneur en matières organiques de nos sols. Nous venons de réaliser une étude sur 10 ans, et nous observons une diminution assez considérable de la teneur en matières organiques. Cela joue un rôle important dans la détérioration de nos sols. Nous voulons prendre des mesures pour renverser ce phénomène, régénérer nos sols et nous aider au chapitre de nombreux autres aspects environnementaux découlant de la mortalité de poissons et d'autres situations qui se sont produites. Pour notre viabilité à long terme, il est très important de tenir compte de ces aspects.

Je vais m'arrêter ici, vous pourrez me poser des questions plus tard.

Le président: Merci, Reg.

Nous allons donner la parole à Brenda Simmons de l'Office de vente des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

• (1115)

Mme Brenda Simmons (directrice générale adjointe, Prince Edward Island Potato Board): Bonjour, monsieur le président Easter, honorables membres du Comité des finances.

Je travaille pour les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Le Prince Edward Island Potato Board représente environ 180 producteurs de pommes de terre de la province. Nous travaillons avec d'autres organisations de producteurs de pommes de terre au Canada et aux États-Unis, y compris le Conseil canadien de la pomme de terre, les Producteurs unis de pommes de terre du Canada et des États-Unis, de même que des organisations de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je vais vous présenter certains des principaux aspects de l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a plus de renseignements dans la trousse que j'ai distribuée. Je sais que vous voulez vraiment la lire très rapidement.

Nous sommes la province canadienne qui produit le plus de pommes de terre; nous représentons environ 25 % de la production totale au Canada, et près de 30 % de la production de pommes de terre de semence. C'est une source importante pour le reste du Canada et les autres pays également.

Les pommes de terre sont le plus important produit agricole de l'Île-du-Prince-Édouard avec des recettes monétaires agricoles se chiffrant à plus de 242 millions de dollars en 2017. Les pommes de terre représentent plus de la moitié de nos recettes monétaires agricoles totales, et, l'année dernière, nous avons exporté pour plus de 410 millions de dollars de semences, de pommes de terre fraîches et de produits à base de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Je n'ai pas les données concernant nos ventes au Canada; il s'ajoute donc à cela encore plusieurs millions de dollars.

Nos pommes de terre de semence, nos pommes de terre fraîches ainsi que nos produits à base de pommes de terre sont vendus dans plus de 30 pays à l'échelle mondiale, y compris dans des marchés aussi diversifiés que l'Indonésie, le Portugal, le Vietnam et l'Uruguay.

Près de 60 % de notre culture est maintenant transformée ici sur l'île, particulièrement les pommes de terre frites, les croustilles et les produits déshydratés. Nous sommes ravis d'avoir la possibilité de vous rencontrer aujourd'hui. Je vais passer directement à nos recommandations.

Premièrement, en ce qui concerne l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le recouvrement des coûts, nous recommandons que le gouvernement travaille avec l'industrie canadienne de la pomme de terre pour trouver des gains d'efficacité et des moyens de rationaliser l'approche actuelle d'inspection et de certification des pommes de terre. Nous voulons aussi qu'il soutienne la compétitivité du secteur de la pomme de terre au Canada en diminuant les frais actuels de 50 % à l'avenir, au lieu que d'autres frais de l'Agence canadienne d'inspection des aliments soient composés suivant le cycle actuel de recouvrement des coûts.

Je ne dis pas ça à la légère. Nous avons beaucoup travaillé à cet égard, et nos producteurs d'ici versent déjà une contribution de plus de 1 million de dollars par année en frais à l'ACIA; et cela vient de 180 exploitations agricoles de la province. Nous faisons partie d'un

groupe de travail que nous avons formé au Canada pour examiner les répercussions du recouvrement des coûts sur l'industrie de la pomme de terre, et à l'échelle nationale, on parle d'à peu près 2,8 millions de dollars versés à l'ACIA. Cette dernière nous a dit que, à l'heure actuelle, le recouvrement des coûts représente 55 millions de dollars; nous estimons donc que, toutes proportions gardées, nous payons beaucoup plus que nombre d'autres parties de l'agriculture canadienne.

Deuxièmement, au sujet de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, nous recommandons que le gouvernement modifie la loi en vertu de laquelle l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire exerce ses activités, afin d'inclure la prise en compte des répercussions économiques des décisions de l'ARLA sur la compétitivité des exploitations agricoles canadiennes. De plus, nous demandons respectueusement au gouvernement d'examiner les méthodes actuelles de réévaluation des phytoprotecteurs. Nous perdons l'accès à de nombreux phytoprotecteurs importants qui sont toujours employés par nombre de pays avec qui nous rivalisons, y compris les États-Unis. Nous constatons également que les emplois autorisés des produits qui sont restés sur le marché après l'examen ont été grandement restreints. Les producteurs risquent de ne pas être capables de gérer adéquatement les parasites, et ils sont assurément désavantagés par rapport à leurs concurrents américains dans ce domaine important.

Troisièmement, au chapitre de la recherche et du transfert des connaissances et en agriculture, Andrew l'a également très bien expliqué, mais nous recommandons au gouvernement d'augmenter le montant du financement disponible pour la recherche qui contribue au secteur agricole et aussi d'augmenter considérablement le financement pour le transfert des connaissances. L'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard de même que des collègues à l'échelle du Canada qui sont membres du Conseil canadien de la pomme de terre participent activement au programme national de grappes de recherche d'Agriculture Canada; toutefois, nous croyons comprendre que la demande de fonds au titre du programme était beaucoup plus élevée que les fonds disponibles et que d'importantes priorités de l'industrie n'ont pas pu être financées.

Comme Andrew l'a très bien fait remarquer, la nécessité du transfert des connaissances devrait être vue comme une lacune majeure, et il est temps de revoir certaines des approches que nous avons adoptées. Autrefois, il s'agissait d'un domaine de compétence provinciale, ce qui n'est plus vraiment le cas avec toutes les réductions du personnel et ainsi de suite, il s'agit donc d'une lacune. La recherche sans possibilité d'application par l'utilisateur final est loin d'être optimale.

Quatrièmement, en ce qui a trait aux négociations commerciales pour l'accès au marché, nous recommandons au gouvernement de poursuivre ses efforts de négociations de nouveaux accords commerciaux. Il est tout à fait clair que nous devons trouver des façons de diversifier notre commerce. Nous sommes impatients de connaître les détails du nouvel accord annoncé hier soir, et nous pensons que le Canada a un potentiel inexploité dans d'autres parties du monde. À ce titre, nous voulons souligner le fait que le gouvernement insiste davantage pour accroître l'accès au marché pour les produits comme les pommes de terre de semence et les pommes de terre fraîches du Canada.

Après qu'un accord commercial a été négocié, nous n'arrivons plus à tirer profit des tarifs plus bas, puisque l'accès à nombre de ces marchés doit encore être négocié. C'est un processus en deux étapes. C'est formidable qu'il y ait un accord de libre-échange, mais des produits comme les pommes de terre ont tout de même besoin d'un accès phytosanitaire. Cela ne semble pas être une priorité pour certains des pays avec qui nous avons conclu des accords de libre-échange.

Cinquièmement, je veux parler du transport. Le gouvernement doit trouver des moyens de s'attaquer à la pénurie chronique de conducteurs de camions au pays. Nous pouvons produire les meilleures pommes de terre au monde, mais si nous n'arrivons pas à transporter efficacement sur le marché ces pommes de terre et les produits dérivés, nous ne pouvons pas soutenir la concurrence. Il faut éliminer les obstacles au transport efficient au Canada, notamment en modifiant les tolérances de poids sur les autoroutes du pays selon la province et en améliorant l'infrastructure pour favoriser le mouvement plus efficient des produits au Canada.

Nous avons examiné de meilleures façons de transporter les pommes de terre, même vers les ports, mais l'infrastructure vieillissante, comme celle des ponts, nous empêche d'y recourir.

Notre dernier point aujourd'hui concerne la main-d'oeuvre. Le gouvernement doit modifier l'assurance-emploi et recourir à des travailleurs étrangers pour combler cette pénurie de main-d'oeuvre sur les fermes et d'autres exploitations commerciales ici à l'Île-du-Prince-Édouard et à l'échelle du Canada.

Nous pourrions soulever d'autres questions, mais, faute de temps, nous allons nous arrêter ici.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Brenda.

Je peux peut-être mentionner qu'il y avait un témoin avant vous. Je sais qu'il possède 70 camions, dont 17 n'ont pas de conducteur pour le moment. Il vient tout juste de comparaître avant nous.

Pour la suite des choses, nous avons M. Croken, qui est le directeur général de la Summerside Port Corporation. Bienvenue, Arnold.

M. Arnold Croken (directeur général, Summerside Port Corporation Inc.): Merci, monsieur le président Wayne, et je souhaite la bienvenue aux membres du Comité. C'est formidable d'avoir l'occasion de prendre la parole. C'est encore mieux de pouvoir le faire dans notre propre province de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous vous sommes reconnaissants de vous être déplacés à l'Île-du-Prince-Édouard pour entendre certaines de nos réflexions et de nos préoccupations avant la préparation du budget.

Vous avez un sommaire sous les yeux, mais avant d'en parler, j'aimerais vous donner un peu de contexte quant à la situation de l'industrie du transport dans la région et des répercussions qui en découlent. J'ai écouté certains des intervenants du groupe précédent, et je partage certaines de leurs préoccupations. J'ai passé 23 ans dans l'industrie du bois d'oeuvre dans la province avec mon propre parc de camions. À l'époque, il était difficile de trouver des conducteurs, et ce l'est encore plus aujourd'hui. Ce que je vais vous présenter aujourd'hui est, selon nous, une petite partie de ce qui pourrait être une solution au défi que pose le transport des biens et services.

À Summerside, notre situation est la même que celle de 13 autres ports dans le Canada atlantique, ce dont je vous parlerai plus tard. Notre port était exploité par Transports Canada, au même titre que la majorité des autres ports. En 2009, Transports Canada nous a dit qu'il n'exploiterait plus le port et que, si nous — le gouvernement de

l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement municipal, ou un groupe local — ne voulions pas prendre la relève, il allait vendre les actifs.

Pour faire court, nous avons conclu une entente avec Transports Canada, et une nouvelle société a été formée. Depuis 2010, nous exploitons le port de Summerside. Il est intéressant de constater que, lorsque nous avons accepté le défi, Transports Canada affichait une perte de 750 000 \$ par année en exploitant le port de Summerside. Nous avons réussi à changer la donne et à récupérer environ 625 000 \$ de cette somme, donc nous progressons par nous-mêmes. J'y reviendrai dans quelques minutes.

L'une des choses qui ont probablement donné lieu à cette invitation, c'est que Wayne était présent à une réception cet été avec le ministre Bains et un groupe d'autres personnes à Summerside, et j'ai parlé un peu de ce que nous venions tout juste d'accomplir. Je vais en parler brièvement afin que vous ayez une petite idée de ce que sont les marchandises diverses. Vous allez entendre ce terme en transport maritime. Essentiellement, il s'agit de répartir la cargaison de produits d'un navire de charge de manière à ne pas expédier un produit seul dans la cale à marchandises.

Il y a deux ans, pour la première fois à Summerside et à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons réussi à négocier une offre globale pour exporter du soja à partir de notre port à Summerside. Sur les trois années prévues par l'offre, dont une commence en octobre, nous avons transporté 36 000 tonnes de soja en passant par le port de Summerside.

Ce qui est intéressant à ce sujet, compte tenu de la discussion qu'il y a eu plus tôt ce matin, c'est que les 36 000 tonnes de soja qui ont quitté la rive ici par voie maritime ont remplacé 1 600 tracteurs semi-remorques transportant le produit de Summerside à Halifax, habituellement chaque année. Il y a beaucoup plus d'activités sur le terrain à Summerside du point de vue de l'emploi. L'industrie des petits camionneurs est capable de s'occuper du chargement des navires, alors que les tracteurs semi-remorques sont loin d'être aussi efficaces que les petites unités. Plus de gens sont mobilisés et mis à contribution pour le déplacement de ces marchandises.

Nous espérons nous appuyer sur cela. Certes, nous voulons accroître nos activités de cargaison en vrac. Nous sommes au coeur d'un partenariat conjoint avec Corner Brook, à Terre-Neuve. Nous avons mobilisé l'équipe de recherche de l'Université Memorial. Cette dernière fait une étude sur l'industrie laitière — qui changera probablement à compter de ce matin même — à Terre-Neuve pour voir quelles sont nos possibilités de transport des grains céréaliers de l'Île-du-Prince-Édouard à Terre-Neuve par voie maritime. Le gouvernement de Terre-Neuve a manifesté un grand intérêt à cet égard, car il était important de désencombrer le système ferroviaire de la province.

Il y a un autre aspect dont je n'ai pas parlé, qui a certainement été mis en évidence par le premier ministre de notre province. C'est la réduction des émissions de carbone par la diminution du nombre de camions sur l'autoroute et au sein de l'infrastructure.

Je suppose que c'est ici que je vais parler de l'association dont je fais partie. Les ports reconnus au Canada sont appelés les ports maritimes canadiens, et nous figurons parmi ceux qu'on appelle les ports à l'étude.

• (1120)

Le gouvernement fédéral ne reconnaît que les grands ports; dans la région il y a ceux de St. John's, à Terre-Neuve, de Saint John, au Nouveau-Brunswick, et d'Halifax. Lorsque le programme relatif aux portes d'entrée était en place, ces ports pouvaient présenter une demande de financement au titre du programme pour les aider à réparer leurs infrastructures. Les petits ports n'étaient pas admissibles et, par conséquent, nous n'avons jamais réellement été dans la mire. Si vous regardez les chiffres dans le sommaire à propos de cet impact...

Je m'excuse. Nous avons réalisé cette étude sur l'industrie il y a cinq ans, et nous pensions que nous avons besoin de la mettre à jour pour monter un dossier aux fins d'une demande spéciale que je vais vous présenter dans une minute. Le rapport n'est pas encore terminé. De nouveaux chiffres y seront ajoutés. Le nombre total de tonnes et la valeur monétaire que vous voyez dans le sommaire augmenteront, car les produits de la pêche qui viennent de Shelburne et Digby, en Nouvelle-Écosse, n'y figurent pas. Ces villes sont membres de notre association. Stephenville, à Terre-Neuve, vient tout juste de se joindre à l'association, et elle doit nous fournir ses chiffres. De façon générale, les chiffres seront plus élevés. Encore une fois, je suis désolé de ne pas les avoir aujourd'hui. Ce sera fait sous peu, et nous les mettrons à la disposition de quiconque s'intéresse à la situation.

Dans notre sommaire, au premier point de la section 2, on dit que 2,7 milliards de dollars en transport général par terre et par eau viennent des entreprises du Canada atlantique, et la plus grande portion, soit 29 %, correspond à 803 millions de dollars en transport maritime. Ces chiffres sont assez importants pour une petite région. Je sais qu'ils ne le sont pas pour de grandes régions.

Si vous regardez le quatrième point, nos ports, les petits ports indépendants, assurent 50,5 % du transport de marchandises. Ce nombre va croître, mais nous nous occupons de 50,5 % des cargaisons maritimes qui sont transportées à l'extérieur de la région. Les ports maritimes canadiens, les grands ports, transportent 43 % des produits. En réalité, nous en transportons plus qu'eux. Au chapitre des expéditions intérieures, les ports maritimes canadiens transportent 21 % des produits, et nos ports, 38 %. Même si nous ne sommes pas reconnus dans l'industrie, nous pensons jouer un rôle significatif dans la circulation des marchandises.

Je pense que la demande que j'aimerais faire à votre Comité dans le cadre de ses délibérations prébudgétaires, c'est que, en tant que groupe de ports indépendants, nous nous préparons à exercer des pressions à cet égard, et nous aimerions demander au gouvernement fédéral qu'il accorde la même attention qu'au dossier des aéroports privés au Canada.

Vous avez mis sur pied un Programme d'aide aux immobilisations qui a permis à ces aéroports de prendre les mesures nécessaires pour continuer d'offrir leurs services. En l'occurrence, nous devons concevoir des ouvrages longitudinaux, effectuer du dragage, réparer des infrastructures, et c'est pour ce genre de choses que nous aimerions obtenir de l'aide.

Je vais m'arrêter là, et nous attendons que le Comité nous dise qui nous pourrions rencontrer ou à qui nous pourrions présenter notre document pour entamer ces discussions.

Le président: Merci, Arnold. Quand l'étude sera terminée, vous pourrez la transmettre au greffier. Nous allons vous donner les coordonnées.

Nous allons écouter Colin Jeffrey de la Trout River Environmental Committee Inc. Colin, vous avez la parole.

M. Colin Jeffrey (directeur, Trout River Environmental Committee Inc.): Merci, monsieur Easter.

Bonjour, honorables députés, mesdames et messieurs.

Je suis le directeur de la Trout River Environmental Committee, qui est une organisation environnementale communautaire sans but lucratif de la côte nord de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous nous concentrons sur la restauration de la santé des cinq cours d'eau de cette région que nous gérons. Nous faisons aussi la promotion de l'utilisation durable de l'environnement et de la restauration des autres écosystèmes partout sur le territoire.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler des retards relativement à l'annonce du financement pour l'environnement du gouvernement fédéral et de l'impact que cela a eu sur nous et sur d'autres groupes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je suis le directeur de l'organisation depuis quatre ans et demi. Pendant ce temps, j'ai demandé du financement au gouvernement fédéral pour trois projets. Il y a eu un retard pour deux de ces trois projets, et cela a eu une incidence assez importante sur notre fonctionnement et notre capacité d'améliorer l'environnement à l'échelle de la communauté.

En 2016, il y a eu un retard quant à l'approbation du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, un projet de deux ans financé par le ministère des Pêches et des Océans. Nous avons été informés de l'approbation le 18 juillet. Habituellement, l'approbation de ce programme est annoncée en mai. Essentiellement, cela tombait au milieu de notre saison sur le terrain, lorsque nous sommes à l'extérieur pour essayer d'améliorer les cours d'eau.

Le fait de ne pas savoir pendant quelques mois de plus que nous avions le financement a eu une grande incidence sur notre capacité d'embaucher des employés et de réaliser notre travail. On m'a dit que l'approbation avait été donnée tardivement en raison d'un retard dans l'approbation ministérielle des projets de cette année-là. Je pense qu'il y avait eu un changement du ministre des Pêches au début de juin cette année-là.

Cette année également, nous avons présenté une demande de financement au titre du Programme de financement communautaire ÉcoAction d'environnement Canada. Cela a été retardé en 2017 et en 2018 suivant un examen des priorités du programme. Habituellement, les demandes doivent être présentées au plus tard le 1^{er} novembre, et le financement est annoncé en mai. C'est déjà une très longue période d'attente pour savoir si nous obtenons le financement, mais cette année, le cycle de financement a été annoncé le 1^{er} février, et les demandes devaient être présentées au plus tard le 21 mars.

Nous n'avons pas su si nous avons obtenu le financement avant la première semaine de septembre 2018. Essentiellement, nous avons attendu tout le printemps et tout l'été pour savoir si nous obtenions ou non cet important financement.

En réalité, les organismes communautaires sans but lucratif fonctionnent avec un très petit budget. Nous dépendons de notre capacité de trouver du financement en temps opportun auprès de diverses sources pour entreprendre nos travaux de restauration. Pour couvrir les salaires uniquement, car nos programmes destinés aux étudiants offrent le salaire minimum, je finis par avoir besoin de financement supplémentaire, et je dois aussi tenter de prolonger à 12 semaines les 8 semaines que nous avons pour les programmes étudiants afin que nous puissions obtenir des universitaires qualifiés et augmenter ces salaires un peu.

Le tableau vous montre que nous avons recours à deux ou trois programmes chaque année pour verser le salaire de tout employé. Cela veut dire que, si une demande de financement est retardée, nous ne pouvons pas dire à cet employé combien de semaines nous pouvons l'embaucher et nous devons lui offrir un salaire moins élevé. Puis, nous constaterons peut-être quelques mois plus tard que nous avons en fait l'argent, mais il n'était tout simplement pas disponible au début de la saison.

Nos travaux de restauration des cours d'eau doivent être faits entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, car c'est à ce moment-là que nous avons le moins d'incidence sur l'écosystème aquatique. Nous ne sommes pas en mesure de travailler dans les cours d'eau à d'autres moments de l'année. Si on nous dit que nous avons du financement pour 2018 en septembre, il est beaucoup trop tard pour entreprendre quelque projet que ce soit dans les cours d'eau cette année-là. Cela a une incidence négative.

• (1125)

Je ne parle pas au nom des autres groupes environnementaux communautaires de l'Île-du-Prince-Édouard, mais il y a maintenant 22 groupes de réhabilitation des cours d'eau partout dans la province qui s'attaquent aux graves problèmes que nous avons avec nos cours d'eau. Après avoir parlé à leurs représentants, je sais que nombre d'entre eux sont frustrés par les mêmes difficultés.

Pour revenir encore une fois aux grandes lignes, si nous ne connaissons pas le financement pour les salaires avant le mois d'avril, nous ne pouvons pas confirmer le nombre total de semaines et le montant des salaires que nous pouvons offrir aux employés lorsque nous procédons aux embauches au printemps. Les étudiants veulent savoir en mai qu'ils ont un emploi, alors nous devons les embaucher avant la mi-mai. C'est à ce moment-là que nous voudrions connaître le financement que nous avons pour l'année.

Également, cela nous empêche de savoir ce que nous pouvons accomplir en un an si nous attendons une grande partie de la saison pour savoir si nous allons obtenir du financement. Ensuite, si nous recevons le financement en retard, qu'il s'agisse ou non d'un projet pluriannuel, nous nous retrouvons à devoir renégocier la portée du projet avec le bailleur de fonds, ce qui demande beaucoup de temps.

En outre, le manque de communication de la part du ministère de l'Environnement ou du ministère des Pêches et des Océans, par exemple, est frustrant. En général, personne ne nous dit quand nous allons savoir si nous recevons le financement. Nous attendons simplement des mois et nous recevons finalement un avis par courriel. C'est difficile de composer avec le manque de communication relativement aux retards et au moment où nous aurons peut-être l'annonce.

J'aimerais demander que le gouvernement étudie cette situation et fasse l'effort d'examiner les priorités du programme bien en avance afin que cela ne retarde pas chaque année l'octroi du financement. Je demanderais également qu'il tente peut-être de changer la date limite pour présenter une demande afin que le financement puisse être annoncé en avril pour ce type de travail. Cela nous aiderait à procéder aux embauches au début du mois de mai et à accomplir plus de travail chaque année pour réhabiliter notre environnement.

Sur ce, je vous remercie de votre temps.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup, Colin.

Nous allons commencer par une série de questions de sept minutes, au moins pour les trois premiers intervenants.

La parole est maintenant à M. Fragiskatos.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup à tous les témoins.

Monsieur Ghiz, vous avez parlé de la technologie 5G. Plus tôt ce matin, nous parlions de la connectivité à Internet et la considérons comme une infrastructure essentielle à l'avenir du pays, particulièrement son économie et certainement sa compétitivité. Vous êtes la première personne qui à avoir soulevé la technologie 5G. Il s'agit d'un sujet fort intéressant, cela ne fait aucun doute.

Où en sommes-nous exactement avec la technologie 5G? Je crois comprendre qu'elle en est encore à ses premiers balbutiements pour ce qui est de sa mise au point, n'est-ce pas?

M. Robert Ghiz: C'est exact. Ce qui est intéressant, c'est que j'étais dans votre situation il n'y a pas si longtemps, et si vous m'aviez demandé ce qu'était la technologie 5G, je vous aurais probablement répondu qu'il s'agit d'un type d'aéronef ou d'un bâton de golf. Je n'avais aucune idée de ce que c'était.

C'est un nouveau monde pour moi. De tout ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, la technologie 5G sera extrêmement révolutionnaire. Existe-t-elle actuellement? C'est le cas dans certains secteurs. On a utilisé la technologie 5G pour les Olympiques de la Corée du Sud. Certaines entreprises aux États-Unis ont annoncé des projets pilotes utilisant la technologie 5G. Notre gouvernement fédéral a également annoncé un projet pilote appelé ENCQOR, dans le cadre duquel il expérimente cette technologie.

J'appelle cela une révolution, mais c'est en même temps une évolution. Nous n'allons pas simplement nous réveiller un matin, et la technologie 5G sera accessible, mais pour vous donner une petite idée de ce qu'il en retourne exactement, je la décrirais comme une autoroute très achalandée. Nous avons actuellement au Canada la technologie 4G. Vous roulez sur l'autoroute. De temps à autre, il y a un embouteillage ou vous éprouvez des difficultés, ce qui signifie que la circulation de l'information ralentit; cela — je ne vais pas dire que nous sommes prêts à avoir des voitures autonomes — limite ce que nous serons en mesure de faire dans l'avenir. Avec la technologie 5G, c'est comme si, lorsque vous serez coincé dans un embouteillage sur l'autoroute, une voie supplémentaire s'ouvrira. Ce sera de l'information continue qui circulera.

Nous serons prêts. Le gouvernement fédéral a lancé de nombreuses consultations sur la technologie 5G. Certaines de ces technologies seront lancées en 2020.

Sommes-nous un chef de file mondial dans ce domaine? Vous savez, vous avez la Corée du Sud, peut-être Singapour et quelques autres pays qui font un peu mieux que nous. Encore une fois, la technologie 5G est tellement nouvelle et tellement révolutionnaire que nous ne voulons peut-être pas être les premiers. Nous sommes tout de même à la fine pointe. En fait, un rapport publié récemment — et j'ai parlé de nos réseaux LTE — indique que nous sommes parmi les meneurs. Cela devrait nous permettre de combler notre retard beaucoup plus rapidement lorsqu'il s'agit de la technologie 5G.

Allons-nous voir des voitures autonomes dans les cinq prochaines années? Probablement pas, mais vous observerez l'évolution constante de ces voitures. Je crois que, un jour, nous en arriverons au point où, probablement au cours des dix prochaines années, ces technologies aideront à créer de nouveaux emplois. Nous avons entendu parler des difficultés à trouver des conducteurs. Il y aura des camions de transport autonomes, et cela créera ces nouveaux emplois sur lesquels travaillent actuellement les milléniaux, lesquels leur permettront de travailler de la maison ou de manière numérique. Il y aura beaucoup d'avantages.

La technologie 5G sera-t-elle prête demain? Non, mais ce sera une évolution qui se produira au cours des prochaines années.

•(1135)

M. Peter Fragiskatos: Je comprends. Je ne veux pas vous interrompre, mais le temps nous est compté.

Vous pouvez peut-être anticiper ma préoccupation. Il ne s'agit même pas d'une préoccupation. C'est davantage une question. À mon avis, la technologie 5G offre d'excellents débouchés et a un grand potentiel, et je crois qu'elle nous aiderait certainement à devenir très concurrentiels, mais comme elle en est à ses premiers balbutiements, je me demande si votre recommandation concernant une déduction pour amortissement accéléré ne consiste pas à mettre la charrue devant les boeufs, puisqu'il s'agit d'une technologie qui en est encore à ses débuts. Une grande partie de cette évolution est théorique. Vous avez des savants fous qui tentent de comprendre exactement comment la technologie 5G fonctionnerait. Il y a des problèmes concernant la puissance du signal et ce que les fréquences élevées feraient pour une longueur d'onde plus courte. Oui, cela augmentera la vitesse, mais comment faire fonctionner ensemble tous ces éléments? On est encore en train de mettre tout cela au point.

Je me pose la question suivante: quelles sont les données probantes qui donnent à penser que la mise en oeuvre de la recommandation dont vous parlez stimulerait considérablement la mise au point de la technologie 5G?

M. Robert Ghiz: Il y a déjà nombre d'entreprises de télécommunication au Canada, de... Des membres comme Bell ou Rogers allant jusqu'à Xplornet parlent déjà de la technologie 5G et de la façon dont ils peuvent l'offrir à leurs clients. Ces derniers, les gouvernements, les gens et les entreprises, la demandent tous. Ce qui va arriver, c'est ce qui se produit la plupart du temps. Lorsqu'un pays détient l'avantage concurrentiel — par exemple, vous avez actuellement la Corée du Sud et Singapour, et en partie les États-Unis —, la demande sera au rendez-vous. Si nos entreprises de télécommunication dotées d'installations veulent s'assurer d'être concurrentielles au Canada, cela doit se produire.

Maintenant, pour ces technologies qui s'en viennent, il faudra du temps pour comprendre exactement la façon dont elles seront utilisées. Sans les technologies 4G et LTE, nous n'aurions pas Facebook ou Google ou nombre de ces plateformes, mais personne ne peut prédire l'avenir.

Je viens d'assister à une conférence. On y a posé la question suivante: « Qu'offrira la technologie 5G? » Des gens brillants ont pris la parole. On aurait cru qu'ils auraient parlé de voitures autonomes ou peu importe. Essentiellement, ils ont dit ce qui suit: « Vous savez quoi? Nous ne savons pas ce qu'elle offrira. » Il y aura des jeunes intelligents dans un garage quelque part qui vont inventer quelque chose auquel personne n'aura jamais pensé il y a dix ans, tout comme nous ne pensions jamais avoir Twitter et Facebook et toutes les applications créées grâce à la technologie 4G.

M. Peter Fragiskatos: Je ne veux pas que l'on se trouve dans une situation où nous la mettons au point, mais qu'elle ne fonctionne pas, si vous savez où je veux en venir. Cela ne veut certainement pas dire que je ne partage pas votre enthousiasme à l'égard de la nouvelle technologie. Regardez où nous étions il y a 20 ans et où nous en sommes maintenant pour ce qui est de toutes les technologies.

Merci beaucoup de votre travail sur la question aujourd'hui.

Le président: Nous devons nous arrêter ici.

Monsieur Kelly.

M. Pat Kelly: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à Mme Simmons.

Je n'ai pas été en mesure de trouver votre mémoire. Je ne suis pas certain si nous l'avons reçu ou s'il a été distribué.

•(1140)

Le président: Il n'a pas été traduit.

M. Pat Kelly: D'accord.

J'essayais de suivre vos recommandations, et il est utile, selon moi, pour le Comité que les intervenants aient des demandes très précises. Cela aide à savoir exactement ce que vous souhaiteriez du gouvernement lorsqu'il présente le budget.

Vous avez commencé par une agence d'inspection simplifiée et une réduction des frais. Pourriez-vous peut-être passer votre liste en revue, et je vous laisserai utiliser une partie du temps dont vous disposez maintenant pour expliquer chaque aspect?

Mme Brenda Simmons: Merci beaucoup.

Le président: Je dirai également, Brenda et Pat, que dès que le mémoire sera traduit, il sera remis aux membres du Comité.

Mme Brenda Simmons: Merci, et je suis désolée de cet inconvénient.

Le premier aspect était l'ACIA et le recouvrement des coûts qui est actuellement en cours. Voulez-vous que je parle de chacun de ces éléments un peu plus en détail?

M. Pat Kelly: Certainement.

Mme Brenda Simmons: Comme je l'ai mentionné, pour ce qui est de nos agriculteurs ici à l'Île-du-Prince-Édouard, nos producteurs de pommes de terre paient déjà à l'ACIA plus de 1 million de dollars par année. C'est toute une facture. Les producteurs ont accepté de payer ce montant — ils ont évidemment mené des activités en fonction de ce montant —, mais nous entendons parler d'augmentations beaucoup plus importantes et ainsi de suite. Lorsque nous avons commencé à examiner la situation, nous avons constaté que les revenus actuels de l'ACIA provenant du recouvrement des coûts sont de l'ordre de 55 millions de dollars. Nous sommes une province qui verse 1 million de ces 55 millions de dollars pour une culture. Nous représentons une partie beaucoup plus petite de l'industrie agroalimentaire canadienne et nous croyons que nous payons plus que notre juste part à cet égard.

Nous avons réalisé des analyses et nous espérons rencontrer le ministre de l'Agriculture à ce sujet. Nous avons travaillé ensemble à l'échelle nationale. Nous constatons que nos producteurs de fruits et légumes frais paient de 30 à 630 % de plus que les producteurs américains pour la facture des inspections liées aux fruits et légumes frais. Aux États-Unis, les inspections relèvent des États, alors c'est pourquoi il y a une telle variation. Quant aux producteurs de semences, c'est de l'ordre de 11 à 94 % de plus que les producteurs de semences américains. Nous sommes très préoccupés par l'idée d'un recouvrement des coûts beaucoup plus élevé.

M. Pat Kelly: Vous avez dit que le système d'inspection était un enjeu de compétitivité internationale.

Mme Brenda Simmons: Absolument.

Également, nous sommes disposés à collaborer. Nous ne disons pas qu'il faut maintenir le statu quo et que cela ne doit rien nous coûter. Nous sommes prêts à travailler avec l'ACIA afin de parler de la façon dont les choses pourraient être un peu plus efficaces dans la situation actuelle, mais nous n'en avons pas vraiment eu l'occasion jusqu'à maintenant parce que les inspections sont réglementées.

Quant au deuxième élément — dois-je poursuivre?

M. Pat Kelly: Oui, j'allais dire que les aspects plus loin sont ceux qui étaient le moins clairs pour moi, alors poursuivez.

Mme Brenda Simmons: Pour ce qui est de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, nous croyons comprendre que la différence entre le Canada et la Environmental Protection Agency des États-Unis, c'est qu'un des éléments clés pour l'agriculture est que la compétitivité, ou l'effet économique sur les producteurs, n'est pas quelque chose que l'ARLA doit prendre en considération. Nous croyons que cela entraîne des décisions qui mettent en danger les agriculteurs parce que nous perdons des produits dont nous avons besoin pour gérer les cultures. Cela nous préoccupe beaucoup.

Nous observons des différences dans la façon dont l'ARLA et l'EPA examinent les réévaluations en particulier, et on pourrait simplifier cela travaillant davantage avant la présentation d'une proposition. À l'heure actuelle, beaucoup de décisions sont proposées presque chaque semaine, selon lesquelles il faudrait éliminer toutes les utilisations, peu importe la situation. C'est un problème énorme, et nous faisons ensuite beaucoup de travail; puis, l'ARLA peut dire: « Continuez, mais vous pouvez utiliser le produit seulement trois fois par année au lieu de dix, comme vous pouviez le faire auparavant. » Nous pouvons peut-être y arriver si nous cessons d'utiliser un produit, mais si nous perdons par la suite deux autres fongicides et obtenons les mêmes types de résultats, nous ne pouvons pas vraiment gérer nos cultures au cours d'une mauvaise année avec le mildiou ou quelque chose d'autre. Nous n'avons pas les outils, c'est donc un gros problème.

Vous avez probablement déjà entendu cela, mais nous sommes également en concurrence avec des produits qui arrivent des États-Unis pour lesquels les agriculteurs ont utilisé ces mêmes produits. Alors c'est un coup dur.

Je vais passer maintenant à la recherche et au transfert des connaissances en agriculture, et ces deux choses doivent vraiment aller ensemble. C'était notre troisième aspect. À notre avis, nous avons profité des fonds pour les programmes de grappes partout au pays. Nous avons travaillé de pair avec nos transformateurs, nos conditionneurs et nos producteurs afin d'établir une priorité nationale grâce aux recherches sur la pomme de terre. Nous avons financé ces activités — nous investissons également notre propre argent —, mais la demande pour l'ensemble du programme était trop importante, alors nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions. Je crois comprendre que beaucoup de produits de base font partie de la même catégorie. Nous croyons que ce type de recherche aidera les exploitations agricoles à demeurer concurrentielles et nous aimerions qu'on y accorde plus de financement.

Si nous réalisons seulement la recherche et que nous n'appliquons pas ses résultats sur le terrain dans les exploitations agricoles, nous perdons des occasions. C'est une grande partie de la recherche. Nous croyons vraiment que le transfert des connaissances doit être directement financé au moyen de nouveaux modèles. Encore une fois, nous sommes disposés à participer à ces nouveaux modèles. Je n'ai pas la réponse, mais nous croyons qu'il y a d'excellentes recherches dans certains cas. Parfois, les chercheurs ne savent peut-être pas exactement ce dont auraient vraiment besoin les agriculteurs, et il y a un certain écart des deux côtés.

• (1145)

Le président: Je dois vous arrêter ici, Brenda, parce que je dois passer à M. Julian.

[Français]

M. Peter Julian: Je remercie beaucoup tous les témoins. Ce qu'ils nous ont dit est très intéressant.

[Traduction]

J'ai certaines questions à poser.

Monsieur Phelan, je veux m'adresser à vous parce que votre exposé était également très convaincant, il parlait de la nécessité de vraiment examiner la souveraineté alimentaire. Il ne s'agit pas seulement d'une question économique, c'est également une question environnementale. L'idée que le Canada éliminerait sa capacité de subvenir à ses besoins alimentaires a d'énormes répercussions environnementales.

J'aimerais entendre vos commentaires, plus particulièrement sur la gestion de l'offre. Nous avons signé un accord hier qui sera dévastateur pour le secteur assujéti à la gestion de l'offre, selon tous les commentaires que nous avons entendus ce matin.

Dans quelle mesure le gouvernement aurait-il dû défendre la gestion de l'offre, et quelles seront les conséquences d'une augmentation importante des importations américaines dans le secteur assujéti à la gestion de l'offre au Canada?

M. Reg Phelan: Oui, ce que vous venez de dire est très important.

À mon avis, la gestion de l'offre est vraiment le fer de lance de notre agriculture depuis un certain nombre d'années dans nos collectivités rurales. Si nous n'avions pas l'industrie laitière et la gestion de l'offre, nous n'aurions pas du tout la société rurale que nous avons aujourd'hui. C'est un système de soutien incroyable pour un type d'agriculture que nous aimerions voir. Nos agriculteurs ont leur mot à dire concernant la valeur de leur produit parce que le prix du lait tenait compte en quelque sorte du coût de la production au cours d'une longue période pour les agriculteurs. Cela était très important et a contribué à la stabilité dans les régions rurales du Canada.

Voilà un exemple, à mon avis, que de nombreux autres pays dans le monde aimeraient suivre et que beaucoup d'agriculteurs américains aimeraient également mettre en place dans leur pays. Ils ne veulent pas voir ce qu'envisage Trump, ce qui a été fait en Nouvelle-Zélande et dans d'autres endroits et ce qui se passe en Europe actuellement. Les gouvernements ont semé la pagaille dans leurs collectivités rurales en abandonnant une approche axée sur la gestion de l'offre.

Ici, comme vous l'avez mentionné, la gestion de l'offre est vraiment utile. Elle intervient beaucoup plus au Canada de sorte que tous en bénéficient. Notre société en profite. Si nous n'avions pas de vaches laitières actuellement, nous n'aurions pas d'approvisionnement en fumier et ainsi de suite sur l'Île-du-Prince-Édouard. Si nous nous concentrons beaucoup sur la production de pommes de terre et la monoculture dans certains cas, nos sols le montrent. Ils ne peuvent tout simplement pas résister à ce type de pression à plus long terme. Nous voyons les endroits où la diversité est beaucoup plus nécessaire sur les exploitations agricoles.

Des gens commencent à aller dans cette direction maintenant et à faire cela. C'est là où il importe d'avoir la gestion de l'offre.

J'aimerais laisser la parole à mon collègue. Il est producteur assujéti à la gestion de l'offre et il peut probablement ajouter deux ou trois commentaires à ce sujet.

Doug.

M. Douglas Campbell (directeur de district, Île-du-Prince-Édouard, Union nationale des fermiers): Mes commentaires, après ce qui s'est passé hier soir, sont très durs envers le gouvernement fédéral. Comme nous le savons, la gestion de l'offre aujourd'hui a essentiellement été détruite. Elle a été ruinée au point où nous avons encore perdu pratiquement 4 % de notre industrie laitière; c'est l'anéantissement des régions rurales du Canada.

Ce sera la perte de nombre de producteurs laitiers parce que chaque accord commercial que nous avons conclu jusqu'à maintenant a été un sacrifice pour la gestion de l'offre. C'était 3 % avec l'AECG. Je crois comprendre que nous parlons de près de 4 % dans ce cas-ci. Il s'agit d'une volte-face. C'était hypocrite de la part de notre gouvernement fédéral de nous dire pendant tout ce temps qu'il appuyait la gestion de l'offre alors qu'il nous a vendus encore une fois.

Je commence à me lasser d'entendre tous nos gouvernements fédéraux dire qu'ils soutiennent la gestion de l'offre et de les voir faire des concessions. Les concessions qui ont été faites font en sorte que nous, agriculteurs, ne pouvons plus y arriver sur le plan économique. Notre coût de production est maintenant 20 % inférieur à ce qu'il devrait être. Le fait d'ajouter 4 % supplémentaires, selon ce que dit le gouvernement à l'heure actuelle, élimine essentiellement les producteurs laitiers de l'Ouest.

Ce sera également plus difficile pour nous ici dans les Maritimes. Cela n'améliorera pas notre bénéfice net ni celui des agriculteurs américains. Les transformateurs sont ceux qui font un profit grâce à ces négociations commerciales. Pendant ce temps, comme producteurs laitiers, nous continuons de perdre des parts de marché. Nous continuons d'avoir des catégories de lait qui ne nous procurent aucun avantage en tant que producteurs. Sans véritables subventions destinées à l'industrie laitière à l'heure actuelle, nous n'avons tout simplement pas les moyens, en tant qu'agriculteurs, de faire fonctionner une exploitation agricole.

• (1150)

M. Peter Julian: Merci de votre commentaire. Il s'agissait d'un témoignage très convaincant.

J'avais une autre question, mais il ne me reste qu'une minute et demie.

Je veux revenir sur les effets dévastateurs sur la gestion de l'offre et les répercussions assez profondes, monsieur Phelan, dont vous avez parlé concernant l'élimination de la coopérative de vente à guichet unique, qui a eu lieu sous le gouvernement précédent, mais qui s'est poursuivie avec le gouvernement actuel.

Quelle est l'ampleur du déclin des recettes agricoles lorsque nous parlons de l'élimination de la coopérative de vente à guichet unique? Ce dont vous avez parlé dans votre exposé est vraiment une approche particulière au Canada en matière d'agriculture. La gestion de l'offre et la coopérative de vente à guichet unique ont été le pilier des collectivités rurales partout au pays, et nous avons vu le gouvernement précédent et voyons maintenant le gouvernement actuel dévaster ces secteurs.

Quel a été l'effet de l'élimination de la coopérative de vente à guichet unique?

M. Reg Phelan: L'effet a été considérable à cet égard. Dans notre mémoire, comme vous le verrez probablement, nous avons expliqué ce qu'il nous reste, même dans l'Ouest du Canada, après la fermeture de la Commission canadienne du blé.

La Commission canadienne du blé avait une histoire fascinante dans l'Ouest, à commencer par les producteurs de l'Ouest qui ont été

en mesure de la créer. Il a fallu beaucoup de travail et d'efforts au fil des ans pour la mettre en place et la maintenir sur pied. La Commission comportait un conseil consultatif formé d'agriculteurs élus de partout au pays qui donnaient des conseils au sujet de son fonctionnement. Elle possédait un avantage incroyable. Les agriculteurs obtenaient un bon rendement sur le marché mondial, et le Canada s'en tirait très bien sur ce plan. Nous avions des grains de grande qualité et nous étions en mesure de les expédier vers de nombreux endroits. Toute notre stabilité dépendait de cette structure.

L'industrie recevait sa part, et le reste allait aux producteurs. Tout cela a maintenant changé. Toutes les installations auxquelles participaient les producteurs ont été vendues — nous ne savons même pas à quel prix — à des intérêts de l'Arabie saoudite et d'autres endroits. Les revenus de nos producteurs canadiens ont été réduits considérablement.

Cela a eu des conséquences désastreuses sur l'Ouest et sur ce qui s'y passe, même en ce qui concerne la fin de certaines expéditions et la façon dont tout était bien organisé. Les incidences sont énormes.

Nous espérons revenir en arrière et de reprendre certaines de ces initiatives afin de raviver nos régions rurales, d'y assurer une certaine stabilité et de s'appuyer sur notre environnement. Ce dernier ne peut pas résister à ce type de pression. Il s'agit non pas seulement des agriculteurs concernés, mais également de la santé de l'environnement, de nos collectivités et également des consommateurs.

Le président: Je dois vous arrêter ici, et nous allons passer à des séries de questions de cinq minutes.

Monsieur Sorbara.

M. Francesco Sorbara: Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous, et merci de vos exposés.

J'aimerais commencer par la Prince Edouard Island Potato Board. Vous avez parlé brièvement d'un des plus importants problèmes auxquels vous faites face: le manque de camionneurs.

Mme Brenda Simmons: Oui, c'est un problème très important pour nous. Je suppose que vous en avez entendu parler plus tôt. J'ai pu suivre la fin d'une question dans votre première séance. Il n'y a pas assez de camionneurs, et le coût du fret et de l'acheminement de nos pommes de terre vers le marché a augmenté considérablement. Cependant, nous avons également constaté que, même si les négociants sont disposés à accepter un prix donné, ils peuvent ne pas disposer du camion au bout du compte. Cela peut finir par aller ailleurs.

Nous étions en mesure de faire des affaires, comme nous l'avions fait depuis des années, depuis des générations, le long du littoral est des États-Unis, où il y a une sorte de triangle. Des gens peuvent transporter des marchandises jusqu'au Canada atlantique, à Montréal et ainsi de suite, et retourner vers le Sud, mais l'accès au marché comme nous le voudrions est une véritable préoccupation pour nous.

M. Francesco Sorbara: Les perspectives et la demande relativement aux pommes de terres de l'Île-du-Prince-Édouard demeurent-elles solides?

Mme Brenda Simmons: Oui, j'ai en réalité quelques chiffres. Je ne vais pas vous ennuyer avec eux, mais nous avons augmenté nos ventes de 120 millions de dollars au cours des quatre dernières années. Les produits transformés comptent pour une grande partie de ce montant, mais l'augmentation est supérieure au différentiel de change. C'est également le volume.

• (1155)

M. Francesco Sorbara: Comment vont les affaires à Summerside Port Corporation Limited?

M. Arnold Croken: C'était intéressant d'écouter la conversation qui s'est déroulée ici il y a une minute. Le transport maritime à courte distance est l'un des secteurs que nous avons examinés et qui offrent un potentiel d'élargissement pour les petits ports comme le nôtre, mais cela pose un défi en raison du nombre de conteneurs requis. Si nous pouvions mettre au point une technologie...

Si vous prenez les 14 ports du Canada atlantique qui sont dispersés dans les régions rurales, le temps de mise sur le marché est déterminant pour tous ces produits dont nous parlons. Parmi les aspects que nous avons examinés, mentionnons l'établissement d'une correspondance à partir de nos ports avec le transport maritime à courte distance, les modules conteneurisés et la capacité de manutention de ces marchandises. Cela entraîne certainement des coûts élevés, et c'est dissuasif, mais il s'agit d'une occasion pour nous.

M. Francesco Sorbara: En règle générale, nous n'y pensons pas tous les jours, mais nos ports jouent un rôle essentiel dans la circulation des marchandises et la prestation de services. J'ai grandi sur la côte Ouest, dans le port de Prince Rupert, qui a subi une métamorphose avec la présence de la ligne maritime de Maersk et du CN, du silo à céréales et le terminal frigorifique qui s'y trouve également, mais le nombre d'engins de transport passant par ce port est astronomique. Le délai d'expédition de n'importe quel port à n'importe quel autre port de la côte Ouest est de trois jours de moins, y compris Long Beach et Vancouver. Le délai pour les expéditions par train jusqu'à Chicago est bien sûr plus court, simplement pour des raisons géographiques.

Nous avons vu, dans le cadre de l'AECG, que les volumes transitant par le port de Montréal ont augmenté de 20 %, et, soit dit en passant, j'ai parlé à certaines personnes de mon milieu des affaires qui ont des conteneurs à Halifax et qui n'arrivent pas à les faire transporter assez rapidement. Ils bénéficient de tarifs douaniers nuls, mais ils doivent en fait payer 2 000 \$ de plus par jour pour ces conteneurs parce qu'ils n'arrivent pas à les faire transporter assez rapidement en Ontario. Si nous pouvons faire quoi que ce soit, en ce qui concerne l'argent que nous avons investi dans l'infrastructure, qui aiderait votre port, nous aimerions que vous nous en fassiez part.

Enfin, je m'adresse à M. Ghiz, en ce qui concerne la DPA — j'insiste personnellement là-dessus, la déduction pour amortissement —, à quel point cela serait-il avantageux d'investir davantage dans la technologie 5G? En outre, quelle est votre opinion sur le spectre? Nous mettons le spectre aux enchères au Canada. Le gouvernement en tire de l'argent. C'est un actif, mais aussi, lorsque vous achetez quelque chose, vous devez obtenir un RCI, ce qui a parfois tendance à entraîner une hausse des tarifs nationaux des services sans-fil.

M. Robert Ghiz: Je m'attaquerai d'abord à ce point.

En ce qui concerne le spectre, nous payons, au Canada, certains des taux les plus élevés au monde. Je pense qu'ils sont environ dix fois plus élevés ici qu'aux États-Unis, et c'est un domaine où nous chercherions à obtenir un certain allègement en ce qui concerne le spectre, mais je pense que la DPA va s'ajouter à ces investissements.

J'ai passé en revue certains de nos chiffres, et nous observons une augmentation progressive sur six ans de 40 milliards de dollars dans l'économie, simplement avec l'implantation de la technologie 5G. Il faudra un investissement de 26 milliards de dollars sur une période de cinq ou six ans. À l'heure actuelle, les entreprises de

télécommunication au Canada investissent entre 2,5 et 3 milliards de dollars par année. Il s'agira d'un investissement massif qui s'échelonnera sur ces six années. Si vous examinez les retours de ces investissements — et c'est seulement en tenant compte des six premières années —, une fois que vous aurez mis sur pied le système qui devra être maintenu par la suite, vous verrez alors tous les domaines différents dans lesquels nous pourrions contribuer.

Prenons par exemple les ports, j'ai entendu des exposés selon lesquels les ports disposeront désormais de drones qui les survoleront afin de surveiller tous les conteneurs, permettant ainsi d'économiser de l'argent. Il faudra ensuite créer de nouveaux emplois pour les personnes responsables de cette technologie.

Cela va aider l'ensemble de notre économie, et nous recommandons fortement de passer de 30 à 100 %.

Le président: Pour ce qui est de la question de Francesco, M. Croken, je crois que vous avez dit que 50,5 % des marchandises se trouvent dans les petits ports, mais que vous n'avez pas droit à l'argent provenant du financement relatif aux portes d'entrée ou d'ailleurs que les grands ports reçoivent. S'agit-il là du principal problème?

M. Arnold Croken: C'est exact. Je dois admettre que, dans l'ensemble, c'est nous qui en sommes responsables. Je pense que, en tant qu'association, nous avons fait un excellent travail pour promouvoir ce que nous pouvons faire, ce que nous faisons et les défis que nous devons relever. Cela fait partie de l'initiative visant à obtenir le rapport Gardner Pinfold mis à jour, et nous avons hâte de rencontrer des gens, peut-être à Ottawa, pour avoir des discussions à ce sujet. Cela nous ramène à plusieurs des aspects qui ont été abordés ici. Il y a des défis, mais les défis sont également une occasion.

• (1200)

Le président: Je sais que, du côté des aéroports, nous avons apporté des changements afin que les petits aéroports soient admissibles.

Madame Alleslev.

Mme Leona Alleslev: J'aimerais poursuivre dans la même veine. Je ne suis pas parfaitement certaine de ce que vous demandez. Pourriez-vous me le répéter une autre fois?

M. Arnold Croken: Je ne suis probablement pas le mieux placé pour parler au nom de notre groupe, parce qu'il y a du travail en cours à ce sujet en ce moment même. Nous avons simplement examiné le programme d'aide aux immobilisations qui avait été mis en place pour les petits aéroports, les aéroports privés. La façon dont ce modèle était structuré — on avait mis sur pied un modèle fédéral — nous a semblé pouvoir s'appliquer également à l'industrie du transport maritime. Nous demandons simplement que l'on envisage d'examiner quelque chose de semblable à cela, qui nous permettrait...

Par exemple, nous en parlions tout à l'heure, tout comme certains autres. Dans nos ports, nous sommes aux prises avec le dragage. Si nous ne draguons pas cet automne, nous perdrons probablement des cargaisons l'an prochain. Nous avons entamé le processus en février et, vendredi dernier, nous avons enfin reçu un courriel nous disant ce qui suit: « Votre demande est maintenant terminée. Nous prendrons encore 90 jours pour décider si vous pouvez aller de l'avant ou non. »

Mme Leona Alleslev: Pouvez-vous me donner une idée de votre déficit de capitaux par rapport à ce qui pourrait être viable compte tenu de vos revenus d'exploitation. D'après ce que j'ai entendu dire, vous avez un déficit quant à vos revenus d'exploitation. Vous avez fait des progrès considérables pour réduire ce déficit, mais il demeure tout de même relativement important.

Qui finance ce déficit à l'heure actuelle, et quel pourcentage de l'ensemble de vos actifs représente-t-il? À quel point ce capital est-il déficitaire...? La raison pour laquelle je pose la question, c'est que, pour vous et pour ce port... De plus, je suppose que vous n'êtes probablement pas le seul port dans cette situation; par conséquent, si nous examinons cela comme une recommandation budgétaire, ce ne serait pas pour un seul port. Ce serait pour une catégorie de ports, si je vous comprends bien.

M. Arnold Croken: C'est exact.

Je vais essayer de simplifier pour que vous puissiez comprendre.

Mme Leona Alleslev: D'accord, je ne comprends pas vite.

M. Arnold Croken: Nous sommes probablement un port qui se porte bien parmi le groupe de la région. Dans l'ensemble, c'est grâce à l'entente de dessaisissement que nous avons négociée avec Transports Canada. Quand je parle des travaux de dragage que nous devons effectuer cet automne, nous avons déjà tout prévu. Nous avons intégré cela dans le dessaisissement du port.

Certains des autres ports, ceux dont les représentants devraient être ici avec moi, ont en fait payé le gouvernement fédéral pour acheter leur port. Le transfert ne leur a pas donné d'argent. Bayside, au Nouveau-Brunswick, en est un excellent exemple. Son port expédie une énorme quantité de produits provenant du Nord et de ses propres mines ainsi que des produits de la pêche en provenance du Nord. Les ports ne disposent pas d'un budget qui leur permet de dire: « Nous devons investir dans notre ouvrage longitudinal. Ça va nous coûter un million et demi de dollars. » Ils n'ont pas le luxe de dire: « nous avons négocié cela dans le cadre de notre dessaisissement. Nous sommes déjà couverts. »

Ce sont eux qui sont vraiment désespérés, et c'est pour eux que je parle, je suppose, lorsque je soulève cette question. Nous avons toujours dit que les derniers ports qui ont été dessaisis étaient en mesure d'affirmer: « Vous ne créez pas de précédent ici. » À mon avis, nous avons une meilleure entente que la plupart des autres ports.

Mme Leona Alleslev: Qui finance votre déficit?

M. Arnold Croken: Dans le cadre de notre fonctionnement, nous avons été en mesure de financer notre déficit au moyen des intérêts gagnés sur nos placements effectués dans le cadre de l'entente sur 25 ans. L'argent issu du dessaisissement est maintenant entre nos mains pour 25 ans. Les intérêts que nous en tirons deviennent notre source de revenus pour compenser les déficits.

Nous avons été l'un des derniers ports à se dessaisir; nous nous portons donc bien mieux que la plupart des autres.

Mme Leona Alleslev: Merci beaucoup.

Monsieur Ghiz, j'ai deux choses à vous demander.

L'une concerne la technologie 5G. De toute façon, nous avons un problème quant à l'accessibilité à Internet au Canada, alors pourriez-vous nous donner une idée de ce qui en est de cette technologie; sera-t-elle accessible partout au Canada ou sera-t-elle exclusive à certaines régions, comme c'est le cas actuellement pour l'accès à Internet? Considérez-vous que cela fait partie du point tournant?

M. Robert Ghiz: Je considère que cela fait partie du point tournant. Quand je parle de l'évolution de la situation, si vous regardez où nous en sommes avec notre réseau 4G LTE, je parle de 98,5 % ou de 99 % des Canadiens, selon le CRTC.

• (1205)

Mme Leona Alleslev: J'ai de la difficulté avec cela.

M. Robert Ghiz: Je sais. J'ai également de la difficulté avec cela et, au début, je ne le croyais pas. Cela fait partie des chiffres du CRTC. Pour mettre les choses en contexte, en 2011, ce chiffre s'élevait à 45 %. Le pourcentage augmente donc, puisque les investissements augmentent et que tous les gouvernements se tournent vers les régions rurales éloignées et y investissent de l'argent. Toutefois, même si vous tenez compte de ce chiffre, vous dites qu'il y a toujours de 1 à 1,5 % de gens qui n'ont pas accès à ces réseaux, ce qui représente 400 000 personnes, peut-être 500 000, partout au Canada dont vous, les représentants élus, avez connaissance.

Mme Leona Alleslev: Si nous réduisons ou augmentons les déductions pour amortissement et que, par conséquent, nous diminuons les revenus du gouvernement — évidemment —, avez-vous fait des recherches pour savoir si l'augmentation de l'investissement compensera ou non la diminution des revenus découlant de l'augmentation de la DPA? Cela sera-t-il réparti ou profitera-t-il à une grande partie du pays?

M. Robert Ghiz: Lorsque nous avons demandé à ce que le rapport de la société Accenture soit rédigé, j'ai voulu m'assurer, venant moi-même d'une petite province rurale, que l'on tienne compte de ce qui se passera dans le domaine de l'agriculture, dans nos collectivités rurales, dans notre secteur de la pêche et dans toutes les autres collectivités. Le chiffre qu'ils ont proposé, c'est-à-dire les 26 milliards de dollars qu'il faut investir pour que nous puissions y arriver, tient compte de l'ensemble du Canada.

Vous aurez alors une meilleure connectivité avec votre réseau sans fil fixe ou votre réseau sans fil à la maison. Le fait d'avoir la technologie 5G permettra d'accélérer les choses, ce qui aidera certaines de ces collectivités.

Mme Leona Alleslev: Le fait que la perte de recettes fiscales serait compensée par l'augmentation de l'investissement et, par conséquent, l'augmentation des impôts générés, etc. à partir de ces recettes faisait-il partie de l'étude?

M. Robert Ghiz: Je ne sais pas si on a tenu compte de ce qui se passe avec les revenus du gouvernement, mais si j'étais du côté du gouvernement... Je regarde toujours les choses et je me demande ce qui se passerait si vous ne le faites pas. Le cas échéant, vous allez subir des pertes sur ces impôts supplémentaires qui surviendront. Parfois, en réduisant les impôts, vous augmentez vos recettes fiscales. Parfois, les impôts augmentent et les recettes diminuent.

Le président: D'accord.

Nous allons passer à M. Fergus.

[Français]

M. Greg Fergus: Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les témoins de leurs présentations.

Mes questions s'adresseront particulièrement à MM. Campbell et Phelan.

Monsieur Phelan, c'est vraiment remarquable de voir à quel point le leadership de l'Union nationale des fermiers s'est amélioré depuis 25 ans, quand M. Easter en était le président.

Des voix: Ha, ha!

M. Greg Fergus: Plus sérieusement, je suis un député québécois. Mes collègues du Québec et moi-même sommes attachés à nos producteurs laitiers et à la gestion de l'offre. Je sais bien qu'il s'agit d'un enjeu très important. Je n'ai pas de problème à essayer des critiques, si vous en avez, mais si vous me le permettez, j'aimerais vous poser des questions très spécifiques là-dessus.

Dans les négociations du PTPGP, le Canada avait offert 3,25 % de son marché de produits laitiers aux pays faisant partie de cet accord. Quand le Canada a négocié cet accord, les États-Unis en faisaient partie. Le Canada avait alors décidé d'indemniser les producteurs laitiers pour l'inconvénient de la perte de cette part de marché au profit de pays étrangers. On s'entend que ce sont les États-Unis qui profiteraient de ces 3,25 % de part de marché. Ce n'est pas vraiment la Nouvelle-Zélande qui importerait des produits laitiers du Canada.

Les Américains se sont retirés de cet accord. Nous avons négocié le nouvel accord de libre-échange avec les Américains, en vertu duquel ils vont bénéficier d'un peu plus de 3,5 % du marché canadien des produits laitiers.

Les choses ont-elles effectivement changé depuis le PTPGP?

• (1210)

[Traduction]

M. Douglas Campbell: Le programme d'indemnisation dont vous parlez dans le cadre de l'AECG — je ne me souviens plus de combien de millions il s'agissait ni ce que c'était... L'objectif du programme serait — ou du moins à votre avis — d'indemniser tous les producteurs du pays. Cependant, celui-ci s'est diversifié par la technologie visant à améliorer l'industrie. Essentiellement, on a donné de l'argent pour aider à produire plus de lait et pour être payé quelque montant que ce soit en retour.

Au bout du compte, ce ne sont pas tous les agriculteurs du Canada qui en ont bénéficié. Il y aurait un très faible pourcentage d'agriculteurs canadiens qui auraient obtenu une indemnisation dans le cadre de l'AECG. Il est malheureux que nos fonctionnaires aient jugé bon d'accepter l'indemnisation, parce que cela met désormais un prix sur la gestion de l'offre. Nous avons cédé 3,5 % de notre marché pour permettre à 17 000 tonnes de fromage ou d'autres produits de ce genre d'entrer au pays. L'approbation de l'indemnisation a mis un prix sur la gestion de l'offre, montrant qu'elle était à vendre.

Chaque fois qu'il y a un nouvel accord commercial concernant la gestion de l'offre, le problème est que celle-ci sert de monnaie d'échange lorsqu'il est question d'autre chose. Je pense qu'une partie de notre problème est que nos politiciens ou nos bureaucrates qui concluent ces accords commerciaux considèrent notre système laitier comme une industrie plutôt que comme un avantage pour le Canada rural. Ils pensent qu'enlever 3 % à une industrie ne touchera personne, alors que, en fait, cela touche tout le monde. Cela a une incidence sur tous les agriculteurs du Canada rural parce que, si nous avons une moins grande partie de notre propre marché intérieur à qui fournir notre lait, cela signifie qu'il se retrouve dans une autre catégorie, entraînant une réduction du prix composite pour nous, les producteurs laitiers.

Ce que nous disons, c'est que l'industrie laitière a encaissé autant de coups qu'elle le pouvait. Notre coût de production — notre formule, qui est l'un des éléments de la gestion de l'offre — est à un point tel qu'il est pratiquement au seuil de la rentabilité ou inférieur. Il y a quelque temps, on m'a fourni quelques chiffres montrant que 50 % du lait au Canada est produit au coût de production, ou un peu plus, par 38 % des agriculteurs. Lorsque vous prenez ce cycle de négociation et que vous enlevez un autre 3 ou 3,5 % de notre marché, où cela va-t-il nous placer en tant que producteurs laitiers?

L'industrie de la transformation se porte peut-être bien, mais, en tant qu'agriculteurs individuels qui essaient de couvrir leurs coûts de production, le fait qu'une grande partie du lait produit au pays soit placée dans différentes catégories de lait va réduire notre prix composite. Cela réduit le prix pour nous, ce qui l'amène à un point...

Vous demandez ce qui a changé dans l'industrie. En tant qu'agriculteurs, la seule façon pour nous de survivre dans l'industrie, c'est s'il y a... on ne peut pas parler d'indemnisation parce que, dans le cadre de la gestion de l'offre, on n'est pas censé être en mesure de faire cela. Mais sans une forme de subvention aux agriculteurs, il n'y aura plus d'industrie laitière. Au bout du compte, c'est le consommateur qui va en ressentir les effets parce que, si vous regardez aux États-Unis, le consommateur paie deux fois pour le produit. Il le paie une fois en impôts, pour ce qui est du financement gouvernemental, et une fois de plus, lorsqu'il achète le produit.

• (1215)

Le président: Nous allons devoir vous interrompre ici.

J'ai quelques questions.

Monsieur Lawless, essentiellement, vous avez dit que le gouvernement devrait envisager un changement de politique qui oblige le personnel scientifique à travailler directement avec les utilisateurs finaux. Je comprends que cela se produit souvent dans votre groupe, mais comment envisagez-vous la mise en place de cette politique? Que voulez-vous dire exactement?

M. Andrew Lawless: Je vais vous donner un bref aperçu de notre groupe. Nous sommes composés de 13 fermes de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons la chance d'avoir l'appui d'un excellent coordonnateur, John Phillips ainsi que d'Andrea McKenna, qui est notre directrice générale. Au sein de notre groupe, nous travaillons en étroite collaboration avec des chercheurs fédéraux dans tout le Canada atlantique.

Nous savons tous que, avec les changements climatiques, que nous soyons producteurs de pommes de terre, de produits laitiers ou d'autres produits, nous sommes forcés de devenir plus efficaces, parce que notre marge se rétrécit. Il faut effectuer des recherches pour que nous puissions être plus efficaces et progressistes.

Une fois les recherches effectuées, il y a un délai avant que les producteurs puissent en tirer parti. Au sein de notre organisation, les chercheurs travaillent directement sur nos fermes. Ils viennent à la ferme et procèdent à des essais. Ils répondent aux besoins de l'industrie, lesquels sont énormes.

Je pense que la politique favoriserait la présence de chercheurs sur les fermes et leur collaboration avec nos associations.

Le président: Je vous remercie. Je sais que c'est ce que fait votre groupe.

Monsieur Jeffrey, vous dites que la réhabilitation des cours d'eau devrait avoir lieu entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

M. Colin Jeffrey: Oui, c'est impératif.

Le président: Vous dépendez jusqu'à un certain point du financement gouvernemental. Vous présentez des demandes en décembre, en janvier et en février, et le gouvernement fédéral ne prend pas de décisions — cette année — avant que l'on soit rendu en septembre, moment où vous êtes censés avoir pratiquement terminé.

M. Colin Jeffrey: Oui, c'est exact.

Je vous demande pardon. Je n'ai pas vraiment mis de liste de questions au bas de mes notes, mais l'une d'entre elles serait certainement la suivante: pouvons-nous réduire le temps nécessaire à l'examen de ces demandes de financement?

Le programme ÉcoAction d'Environnement Canada prend habituellement six mois et demi pour examiner les demandes présentées par les groupes. Je ne comprends pas pourquoi il faudrait six mois pour prendre une telle décision. Pour ce programme, nous présentons une demande au plus tard le 1^{er} novembre et nous recevons une réponse quant à notre proposition en mai, habituellement dans la deuxième moitié du mois. Il serait vraiment préférable de savoir en mars ou à la mi-avril si nous avons les fonds nécessaires pour embaucher des étudiants universitaires qui terminent leurs études en avril puis aller sur le terrain en mai et avoir la possibilité d'en faire vraiment davantage.

En ce qui concerne les travaux de réhabilitation réalisés dans les cours d'eau, la réglementation provinciale précise qu'ils doivent être effectués entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Le président: D'accord. Je suppose qu'il faut six mois et demi dans le système fédéral pour qu'une demande soit traitée. Je sais que le processus à la Fédération du saumon Atlantique se fait en environ trois mois. Le programme ÉcoAction relève-t-il d'Environnement Canada?

M. Colin Jeffrey: Oui. Comme je l'ai mentionné, il y a également eu des retards quant au programme des pêches récréatives du MPO. Je pense que bon nombre de programmes de financement fédéraux ont ce problème, du moins dans le secteur de l'environnement. Encore une fois, dans ce cas-ci, c'est habituellement... J'essaie de me souvenir. Cela a été annoncé en juillet...

Le président: Il s'agit habituellement des mêmes organisations année après année, n'est-ce pas?

M. Colin Jeffrey: Qui présentent des demandes...? C'est exact. À l'occasion, il y en a une nouvelle, mais oui, bon nombre d'organisations demandent ce financement année après année.

• (1220)

Le président: Je ne sais pas, mais je pense que nous devrions parler aux responsables d'Environnement Canada pour leur demander ce qui se passe.

Au nom des membres du Comité ici présents, je tiens à remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

Je sais que nous avons trois observations de l'auditoire d'une minute. Nous les entendrons immédiatement. Si les membres du Comité souhaitent parler à certains des témoins ici présents, je leur demanderais de bien vouloir attendre environ trois minutes, nous allons passer aux observations de l'auditoire.

Je vous remercie encore une fois de tous vos exposés.

Nous allons passer aux déclarations d'une minute. Qui est le premier?

Monsieur Zulbaran.

M. Iker Zulbaran (membre, Section d'University of Prince Edward Island, Ingénieurs sans frontières Canada): Je m'appelle Iker Zulbaran et je suis membre de la section de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard d'Ingénieurs sans frontières.

Pour le budget de 2019, je demande au Canada qu'il s'engage à annoncer un programme d'augmentations annuelles prévisibles de l'enveloppe de l'aide internationale allant jusqu'à 15 % sur 10 ans. Cela est conforme à la recommandation que le Comité a formulée

l'an dernier dans son rapport sur les consultations prébudgétaires et à un rapport de l'OCDE sur le Canada publié à la mi-septembre.

J'étais très encouragé de voir que le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter l'APD dans le budget de 2018, mais malgré cette augmentation, les dépenses du Canada relatives à l'APD sont encore près d'un creux historique et inférieures à celles de bon nombre de nos pairs dans le monde. L'augmentation ne fera que permettre au budget alloué à l'aide de suivre l'inflation.

L'APD est essentielle à notre prospérité mondiale commune. Ces investissements soutiennent des services vitaux, tels que les soins de santé et l'éducation dans certains des pays les moins avancés. L'augmentation de l'APD grâce à l'échéancier prévisible du budget de 2019 montrera que le Canada est un chef de file mondial engagé, car ce financement contribue à créer un monde meilleur pour tous.

Je vous remercie infiniment.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Cowper-Smith, vous avez une minute.

Mme Mary Cowper-Smith (à titre personnel): Mesdames et messieurs, je m'appelle Mary Cowper-Smith. Je suis membre de la campagne ONE au Canada.

Je suis ici aujourd'hui au nom de plus des deux tiers des Canadiens qui croient qu'il est de notre responsabilité d'aider les autres dans le monde. Malheureusement, les contributions du Canada à l'aide internationale ont connu un déclin marqué.

Le Canada investit actuellement 0,26 % de son revenu national brut dans l'aide publique au développement. À ce rythme, le Canada accuse un retard considérable par rapport à ses plus proches amis et alliés au sein du G7 et de l'OCDE, et ce, malgré l'appui du Canada au Fonds mondial, les investissements supplémentaires dans l'éducation des filles et les augmentations prévues dans le budget de 2018. Ce sont là des premiers pas importants, mais nous ne faisons pas notre juste part.

Je suis ici aujourd'hui pour vous demander que, dans le budget de 2019, le gouvernement du Canada s'engage à augmenter les dépenses du Canada pour le développement mondial sur une période de 10 ans au moyen d'une augmentation annuelle prévisible de 15 % de l'enveloppe de l'aide internationale.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, Mary.

Monsieur Hickox.

M. Stuart Hickox (à titre personnel): Bonjour à tous.

Merci, Wayne. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui.

Je ne vis pas à l'Île-du-Prince-Édouard, mais c'est tout de même chez moi, alors c'est avec grand plaisir que je suis ici aujourd'hui avec mon fils Jasper ainsi qu'avec Mary.

Vous connaissez les statistiques sur le rôle du Canada dans le monde et sur la mesure dans laquelle notre aide aux pays en développement a diminué au cours des quatre dernières années. Nous avons 300 000 membres au Canada, et notre travail est fondé sur la gratitude, la gratitude pour la prospérité, la santé et les possibilités que nous avons ici. Nous ne parlons que de partager en toute conscience cette gratitude avec le reste du monde.

Nous sommes également très reconnaissants aux gouvernements précédents, qui ont augmenté l'aide relativement à la santé des mères et des nouveau-nés. Les conservateurs n'ont cessé d'en parler au cours du dernier mandat. Nous sommes reconnaissants de l'engagement du gouvernement actuel envers les femmes et les filles, et de la politique d'aide internationale féministe.

C'est quelque chose dont nous ne devrions pas débattre, mais malheureusement, comme les deux intervenants précédents l'ont mentionné, notre engagement en dollars pour l'aide au développement international a diminué au cours des dernières années. En tant que communauté, nous aimerions voir une augmentation très prévisible, mais nous pourrions raisonnablement espérer que, d'ici les prochaines élections, le gouvernement actuel investisse au moins autant que le gouvernement précédent, et nous ne sommes pas sur la bonne voie pour y parvenir.

Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole. Vous verrez probablement beaucoup de t-shirts comme le mien lors de vos déplacements au pays.

Je vous remercie de votre temps.

● (1225)

Le président: Merci beaucoup, Stuart.

Sur ce, je remercie encore une fois tous les témoins d'être venus nous présenter leurs exposés, de nous avoir présenté des mémoires et d'avoir répondu à nos questions.

Mesdames et messieurs, nous devons être dans le hall à 14 heures, car c'est l'heure à laquelle nous devons partir pour nous rendre au prochain endroit.

Merci beaucoup. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>